Rhône Métiers

Le magazine des artisans du Rhône

#368

FÉVRIER 2014

Éclairage sur le Développement Durable

www.cma-lyon.fr

ENQUÊTE

Le monde artisanal face aux enjeux environnementaux

P3 ACTUALITÉ
Lancement de la Biennale Européenne de l'Artisanat

P6 ACTUALITÉ
Campagne d'apprentissage 2014

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Rhône

PROFESSIONNELS

VOUS INSTAUREZ UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR VOS SALARIÉS, VOTRE BANQUE EST LÀ POUR VOUS DONNER DE L'ASSURANCE

D'ici le 31 décembre 2015, chaque employeur devra proposer une complémentaire santé à ses salariés, dans le cadre d'un contrat collectif désormais obligatoire.

Le Crédit Mutuel dispose d'une offre adaptable, PME Santé, intégrant une large gamme de services et un choix de solutions présentant différents niveaux de garanties.

Pour anticiper cette démarche et améliorer la protection sociale de vos salariés, n'hésitez pas à rencontrer votre Conseiller pour établir un devis sur mesure.

Crédit Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 2 084 960 080 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr. Contrats d'assurance souscrits auprès de ACM IARD SA, entreprise régie par le code des assurances et MTRL, mutuelle nationale régie par le livre II du code de la Mutualité.

Vert espérance !

"Permettre un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". *In extenso* telle est la définition communément utilisée pour présenter la notion de développement durable. Une dimension que les organisations représentatives de l'artisanat, chambres de métiers et de l'artisanat et organisations professionnelles, ont pleinement intégrée. En matière de déplacement, de gestion des déchets, de consommation d'énergies etc. le secteur de l'artisanat peut se targuer d'avoir mis en place une multitude d'outils pour aider l'artisan dans sa mutation écologique.

Une évolution qu'il a déjà réalisée. Car de nombreuses caractéristiques qui nous sont propres [sic] relevaient déjà du développement durable : des entreprises à taille humaine, des relations de proximité avec la clientèle, le maintien de savoir-faire locaux et traditionnels, le maillage des territoires ruraux, l'animation des centres-villes et des quartiers sensibles, sans oublier l'insertion professionnelle des jeunes et des chômeurs. Concilier développement économique et vie sociale sans mettre en péril l'équilibre de la planète ? L'équation demeure difficile mais en ces temps incertains, une réflexion en profondeur s'impose.

À l'heure où l'avenir des chambres consulaires est menacé (voir page 5), où la fragilité des entreprises artisanales n'a jamais été aussi évidente, où le financement de l'apprentissage s'avère lui aussi en danger, tous les leviers susceptibles de faire avancer l'artisanat doivent être actionnés. Le développement durable en est un : pré-diagnostic environnement, visite énergie, label Répar'acteurs ou Imprim'Vert, rationalisation des déplacements, je ne peux que vous inciter à solliciter nos conseillers de la **CMA du Rhône**.

Une manière comme une autre de tendre vers une autre société capable de concilier l'économique, le social et l'écologique.

Alain AUDOUARD
président de la chambre de métiers
et de l'artisanat du Rhône

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône
Membre Lyon Ville de l'Entrepreneuriat

VOTRE CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT...

Où la trouver ?

Siège :
58, avenue du Maréchal Foch
69006 Lyon

Antennes :
- 267, bd Gambetta
  Villefranche-sur-Saône
- 1, avenue Édouard Herriot
  Tarare
- 19, rue Robespierre
  Givors

Quand s'y rendre ?

Au siège et à l'Espace Futur Artisan :
- de 8h30 à 12 heures : accueil physique SANS rendez-vous
- de 13 heures à 16h30 : accueil physique SUR rendez-vous et pré-accueil (16h15 le vendredi)
- de 8h30 à 16h30 : accueil téléphonique (16h15 le vendredi)

Le Centre de Formalités des Entreprises est fermé au public les vendredis après-midi.

Dans les Antennes du Beaujolais et de Rhône Sud :
Accueil physique et téléphonique de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi. (16h15 le vendredi)

Dans l'antenne de l'Ouest Lyonnais :
- de 9 heures à 12 heures : accueil physique SANS rendez-vous
- de 13 heures à 16 heures : accueil physique SUR rendez-vous
- accueil téléphonique de 8h30 à 18 heures (sans interruption) et de 8h30 à 17 heures les vendredis et veille de jour férié.

Comment nous contacter ?

Au siège : 04 72 43 43 00
artisanat@cma-lyon.fr
Espace Futur Artisan :
04 72 43 43 64
efa@cma-lyon.fr

Antennes :
- Beaujolais : 04 74 62 93 79
  beaujolais@cma-lyon.fr
- Ouest Lyonnais : 04 26 68 38 00
  ouest-lyonnais@cma-lyon.fr
- Rhône Sud : 04 72 49 22 35
  rhone-sud@cma-lyon.fr

pour plus d'informations :
www.cma-lyon.fr

SOMMAIRE

Agenda 2

Événement 3

Actualités 4

Rendez-vous 11

Infos pratiques 12

Parole d'élu 14

Parole d'artisan 15

Enquête 16

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Évolutions 22

Formations 24

Organisations Professionnelles 28

Voeux 2014 32

N° 368 Février 2014
Impression à 25 000 ex. sur papier PEFC
ISSN 1167 - 3656
Rédaction, administration :
58, avenue Maréchal Foch - 69453 LYON - Cedex 06
Tél. 04 72 43 43 00 - Fax 04 72 43 43 01
artisanat@cma-lyon.fr - www.cma-lyon. fr
Directeur de publication :
Alain AUDOUARD, président de la CMA du Rhône
Rédacteur en chef : Frank LEBEL
Rédactrices : Lise BOURLOT, Vanessa MANISSIER
Commission communication :
Isabelle BERLIET, Alain DURIF, Gilles GIROUD, Didier LATAPIE, Emmanuel MOINE, Evelyne PESENTI, Anne PONSOYE, Silvie RAVIER
Conception/réalisation, rédaction (p.14 à 20) **:**
SPIRIT COMMUNICATION
79 rue de Sèze - 69006 Lyon - Tél. 04 37 40 31 31
Publicité : édimétiers - département groupe ATC - Thierry Jonquières : 06 22 69 30 22 ;
Cédric Jonquières : 06 10 34 81 33
Crédits photos : CMA du Rhône, Saby MAVIEL
Impression : Imprimerie Brailly
Routage : Bourgogne Routage

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC/10-31-1327
www.pefc.org

AGENDA - les dates à retenir

Pour le grand public...

CAP SUR L'APPRENTISSAGE
6 FÉVRIER / 27 MARS 2014 : SALONS, PORTES OUVERTES...
300 ÉVÉNEMENTS EN RHÔNE-ALPES
+ d'infos sur apprentissage.rhonealpes.fr

CAP SUR L'APPRENTISSAGE

› 6 février au 27 mars 2014 (cf page 6)

"Cap sur l'apprentissage" est un événement grand public à l'initiative de la région Rhône-Alpes qui permet de faire connaître les formations aux métiers de l'artisanat. Cette année, 300 événements sont prévus en région Rhône-Alpes.

Au rendez-vous : tables rondes à destination des parents, rendez-vous d'information et d'orientation à destination des jeunes, forums, journées portes ouvertes, visites d'établissements de formations ou d'entreprises, etc.

www.cma-lyon.fr > menu "Jeunes/Apprentis" > rubrique "S'informer et s'orienter"

FOIRE INTERNATIONALE DE LYON

› Du 21 au 31 mars 2014 - Eurexpo (entrée offerte page 11)

Retrouvez l'espace Artisanat 2014 de la CMA du Rhône dans le Hall 5 pour découvrir ou redécouvrir les métiers de l'ameublement, de l'habitat, de la décoration, des métiers d'art, de la beauté, des métiers de bouche, etc.

Les inscriptions pour 2014 sont closes mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour l'année 2015 auprès de **Patricia Degoutte** à l'adresse mail suivante : ***foiresalons@cma-lyon.fr***

www.foiredelyon.com

SALON DU BOIS

› Du 3 au 6 avril - Alpexpo, Grenoble

Ce salon grand public regroupe les professionnels de la construction en bois avec 300 exposants sur plus de 20 000 m² d'exposition. Il accueillera également, cette année le 11e Championnat Européen des Jeunes Charpentiers.

SALON « ARTISANAT DU MONDE »

› Du 11 au 13 avril - Valexpo, Oyonnax

Aux côtés du Salon des vins, le salon « Artisanat du Monde » vous permettra de découvrir des produits artisanaux du monde entier.

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

› Du 4 au 6 avril 2014

Les Journées Européennes des Métiers d'Art, événement d'envergure nationale et européenne, donneront l'occasion au grand public de se familiariser avec les **217 métiers d'art** au travers d'expositions, de portes ouvertes, de salons, de circuits thématiques.

Des événements sont attendus dans le Rhône, notamment à Lyon où une vingtaine de professionnels se regrouperont à la SEPR.

www.journeesdesmetiersdart.eu

Pour les pros...

LE SALON RIST/RISF

› Du 25 au 27 mars 2014 - Parc des Expositions de Valence

La 27e édition du RIST (Rencontres Interrégionales de Sous-Traitance du Sud-Est) et RISF (Rencontres Industrielles des Services et de la Fourniture) réunira, comme chaque année, plus de 300 exposants du grand quart Sud-Est de la France dans les domaines de la sous-traitance et des fournitures industrielles : mécanique, électricité, électronique, plastique, traitements de surface, machines spéciales, bureaux d'études etc.

Sans oublier près de 5 000 donneurs d'ordres nationaux de secteurs variés tels que l'aéronautique, le médical, l'agro-alimentaire, le nucléaire, les biens d'équipements etc.

www.rist.org

Biennale Européenne de l'Artisanat : c'est parti !

BIENNALE EUROPÉENNE DE L'ARTISANAT

C'est officiel ! La première Biennale Européenne de l'Artisanat (BEA) sera organisée à l'occasion des 80 ans de la CMA du Rhône, du 20 au 23 novembre 2014 ! Cet événement, placé sous le parrainage du ministre de l'artisanat, Sylvia Pinel, se déroulera à la Cite Internationale de Lyon.

La BEA en 5 points :

4 JOURS, 1 UNIVERS, 1 PASSION : L'ARTISANAT !

Une exposition exceptionnelle où l'économie, la formation, l'emploi, l'excellence, l'histoire, l'art et l'imagination se conjugueront avec bonheur durant quatre jours. Un évènement unique de la vie économique et culturelle en Rhône-Alpes, qui regroupera l'ensemble des métiers de l'artisanat. Une initiative départementale portée par une dynamique régionale pour un impact européen !

4 JOURS AUTOUR DE 4 VALEURS FORTES

Innovation, emploi, tradition et **transmission** des savoirs : le quadriptyque gagnant de cette BEA pour mettre en valeur l'excellence artisanale.

LES MÉTIERS À L'HONNEUR

Plus de 200 métiers seront présentés au public, répartis en quatre familles distinctes : **alimentation, bâtiment, fabrication, services**. Ces quatre jours exceptionnels seront rythmés par **trois soirées thématiques**, des **tables rondes**, des **animations** et la présence d'**artisans** et de **jeunes apprentis européens** issus des quatre moteurs de l'Europe : Catalogne, Bade-Wurtemberg, Lombardie et Rhône-Alpes.

UN ESPACE DE 6 000 M²

6 000 m² seront consacrés à l'excellence "made in France". À noter la participation d'une centaine d'artisans sélectionnés parmi les Entreprises du Patrimoine Vivant, les Meilleurs Ouvriers de France, les Maitres Artisans etc.

3 SOIRÉES THÉMATIQUES

Ces quatre jours seront rythmés par trois soirées thématiques.

La première consacrée **aux apprentis européens**. Le principe ? 80 ans de la CMA du Rhône = 40 apprentis rhônalpins + 40 européens. À cette occasion, c'est l'ensemble de l'apprentissage, jeunes, familles, maîtres d'apprentissage et entreprises qui seront mis à l'honneur.

Les Trophées européens seront décernés lors d'une seconde soirée où des chefs d'entreprises européens recevront un trophée pour leur talent exceptionnel.

Enfin, une dernière soirée, la cérémonie de remise de médailles **récompensera les artisans**.

35 000 visiteurs
Le nombre de visiteurs attendus

EXPO

En off, du 3 novembre au 12 décembre 2014 une exposition de photographies rayonnera sur les grilles de l'Hôtel du Département. Une quarantaine de portraits d'artisans rhônalpins, des visages, des gestes et des produits qui témoignent des valeurs de l'Artisanat, seront ainsi à l'honneur.

L'artisan devient le militant de l'Artisanat : faites de la Biennale Européenne de l'Artisanat, le point de rencontre de celles et ceux qui - l'excellence comme étendard - entendent placer l'Homme au cœur du paysage économique et sociétal de demain !

Vous souhaitez, participer à cette grande aventure, contactez-nous !

CONTACT :

Elvire BONAMY
Tél. **04 72 43 43 31**
biennale@cma-lyon.fr

1934 • 2014 CMA du Rhône 80 ans Artisans du Rhône, créateurs de demain

1934 – 2014 : LA CMA DU RHÔNE CÉLÈBRE SES 80 ANS !

Instituées en 1925 par la loi Courtier, les Chambres de Métiers sont devenues les organes représentatifs des intérêts généraux de l'Artisanat.

Il faut attendre le **23 mai 1933** pour que le président de la République, **Albert Lebrun** signe le décret autorisant la mise en place de la Chambre de Métiers du Rhône. Les premières élections ont lieu **le 26 novembre 1933** et la première Assemblée Générale constitutive le **4 février 1934**, dans la salle d'audience des Prud'hommes, sous la présidence du préfet du Rhône, **Achille Villey-Desmeserets**.

Les chiffres clés de la CMA du Rhône depuis sa création

8
Le nombre de présidents qui se sont succédés : **Jean-Marie Rochette**, carrossier de profession a été le premier ; **Alain Audouard** poursuit l'héritage aujourd'hui.

4
Le nombre de sièges sociaux de la **CMA du Rhône** : rue Émile Zola (Lyon 2e), au n°4 puis au n°12, en passant par la place Bellecour (n°16) et l'avenue Foch (Lyon 6e) depuis 1956.

Des milliers…

(…) d'artisans rhodaniens sont accueillis, conseillés, formés et accompagnés chaque année. Une histoire qui continue…

Signature de convention entre la CMA du Rhône et la MAAF

Début janvier, **Alain Audouard**, président de la CMA du Rhône, et **Olivier Mazioux**, responsable régional du marché des professionnels de MAAF Assurances ont renouvelé la convention annuelle liant les deux parties.
Rappelons que MAAF Assurances, créée à l'origine avec l'appui des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, entretient depuis des liens privilégiés et leur apporte son soutien au plan local. Conscientes de cette synergie et de cette communauté d'intérêts, la **CMA du Rhône** et **MAAF Assurances**, via cette convention, mettent en place des actions communes en faveur de l'artisanat.
Les objectifs ? **Le développement, la promotion et la valorisation des entreprises artisanales.**

CONCOURS LVE* 2013 : UNE ENTREPRISE ARTISANALE RÉCOMPENSÉE

Récompensant les entreprises lyonnaises de moins de trois ans, en cours de création ou de reprise, cette 4e édition du concours Lyon Ville de l'Entrepreneuriat est l'incarnation de l'innovation et de la créativité made in Lyon.
Cette année, parmi 110 dossiers de candidature, le jury a décerné cinq trophées dont un à une entreprise artisanale, accompagnée par la **CMA du Rhône** : **La Bicycletterie**. Cette dernière a reçu **le prix de l'originalité** grâce à sa singularité : à la croisée de deux univers, du salon de thé et de la boutique spécialisée en vélos urbains. La nouvelle adresse, des **cyclistes gourmands,** dans le premier arrondissement de Lyon !

* Lyon Ville de l'Entrepreneuriat

***Anthony Duvernay** (sur la photo) et **Charlotte Duménil** ont créé La Bicycletterie en décembre 2012.*

650

Le nombre de fans de la page Facebook de la CMA du Rhône !

Rejoignez-nous sur :

facebook.com/chambre.metiers.artisanat.rhone

EMMANUEL IMBERTON, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CCI DE LYON

Élu par ses pairs lors de l'assemblée générale de la CCI de Lyon du 2 décembre dernier, **Emmanuel Imberton**, jusqu'ici premier vice-président, succède à **Philippe Grillot** à la tête de cette institution.
À 55 ans, il dirige, depuis 1997, l'entreprise **la Cotonnière Lyonnaise** à Vaulx-en-Velin, une PME spécialisée dans les arts graphiques.

L'assemblée générale a également élu les membres du bureau qui entourent le nouveau président : **Philippe Guérand**, vice-président, Formation; **Philippe Valentin**, vice-président, Industrie et International ; **Jacques Descours**, vice-président, Animation du commerce ; **Nathalie Pradines**, vice-présidente, Proximité et Tourisme ; **Sophie Defforey-Crepet**, trésorière ; **Ronald Sannino**, vice-président trésorier adjoint, Entrepreneuriat ; **Robert Natali**, vice-président secrétaire, Aménagement du territoire ; **Marc Degrange**, vice-président secrétaire adjoint, Organisation du Commerce et **Élisabeth Thion**, présidente de la délégation de Tarare.

EN VUE

Le 1er janvier 2014, Alain Berlioz-Curlet a succédé à **Gabriel Mallone** à la présidence de la **SOCAMA Loire et Lyonnais**.
Pour mémoire, la SOCAMA est une société de caution mutuelle qui garantie les prêts financiers des petites entreprises.
Elle agit avec son partenaire bancaire : la Banque Populaire.
Rappelons qu' **Alain Berlioz-Curlet** est actuellement président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Rhône-Alpes et membre de la **CMA du Rhône**.

Décos du Cœur 2013 : 10 000 € pour l'association Rêves

À l'occasion des Fêtes de fin d'année (et comme chaque année depuis plus de dix ans), la **CMA du Rhône** a participé à l'opération « Les Décos du Cœur ». Organisés pour la première fois au centre commercial de Lyon-Confluence, cet événement caritatif est une exposition de sapins décorés par des entreprises de la région. Les sapins sont ensuite vendus lors d'une vente aux enchères au profit d'une association caritative. Cette année, l'opération a permis de récolter **un chèque de 10 000 €** pour l'association Rêves, qui réalise les désirs des enfants gravement malades.

AG d'automne : l'appel aux pouvoirs publics pour soutenir l'artisanat

Retour sur l'assemblée générale d'automne de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône qui s'est déroulée en novembre dernier.

« Le début de l'année 2013 ? Particulièrement difficile (...) Malgré une stabilisation au 2e trimestre et une légère amélioration au troisième, les indicateurs conjoncturels restent à un niveau bas (…). L'année 2013 est également marquée par une perte de rentabilité des entreprises, une dégradation significative des trésoreries pour près d'un artisan sur deux (…) et l'investissement reste dramatiquement bas (…). Malgré tout, l'emploi dans notre secteur se maintient. Au 1er janvier 2013, dans notre département, 63 000 salariés sont dénombrés. ***Avec 29 000 chefs d'entreprises, 723 conjoints collaborateurs et 4 629 apprentis, l'artisanat du Rhône représente près de 100 000 emplois ! »***

Si l'état des lieux dressé par **Alain Audouard** est tout sauf idyllique, la litanie des freins à la reprise l'est tout autant.

« **Les régimes fiscaux et sociaux** portent gravement atteintes aux équilibres fondamentaux de notre secteur, renchérit le président, quant au **régime de l'auto-entrepreneur** nous continuons à demander qu'il disparaisse du champ de l'artisanat, ou, à défaut et à minima, qu'il soit transitoire et limité dans le temps. » La **directive européenne permettant à des entreprises françaises de recourir à une main d'œuvre étrangère** à des coûts sociaux nettement inférieurs à ceux de la France, est également passée sous les fourches caudines d'un président engagé.

L'AVENIR DE L'APPRENTISSAGE EN QUESTION

Qui n'est pas en reste sur la question de l'apprentissage ! *« La limitation du crédit d'impôt apprentissage - à la seule première année - est en contradiction totale avec les déclarations du président de la République* qui a fait de l'emploi des jeunes une priorité.

Elle porte, une nouvelle fois, gravement atteinte à l'encouragement des chefs d'entreprises dans leur effort d'accueil des jeunes en recherche d'insertion professionnelle. » En suspens, une question : Le projet de loi sur la taxe d'apprentissage sera-t-il favorable à l'artisanat ?

MENACES SUR LE FINANCEMENT DES CMA

Autre préoccupation et non des moindres, les moyens alloués aux CMA qui risquent de fondre comme neige au soleil. Là encore, **Alain Audouard** se veut offensif : « Les nouvelles menaces qui pèsent sur le financement de notre réseau consulaire sont par conséquent incompréhensibles et d'une certaine ambiguïté avec le pacte pour l'artisanat et le contrat d'objectifs et de performances (COP) que l'État souhaite signer avec les CMA. (…).

Dans le cadre du projet de loi de finances en cours d'examen au Parlement, *le gouvernement entend réduire les ressources fiscales des CMA de 35 millions d'euros en 2014, de 35 millions d'euros* à nouveau en 2015 en abaissant le plafond du montant de la taxe affectée à notre réseau.

Encore plus incompréhensible et inacceptable pour les artisans : le plafonnement ne fera pas pour autant baisser la fiscalité des entreprises, puisque la partie visée de la taxe sera reversée directement au budget de l'État. Cette décision aurait des conséquences très graves pour l'artisanat, en réduisant drastiquement la capacité d'intervention de notre Chambre ».

De gauche à droite : **Cyril Kretzschmar**, conseiller régional délégué à l'artisanat, **Cécile Dindar**, secrétaire générale adjointe à la Préfecture du Rhône, **Alain Audouard**, président de la CMA du Rhône, **Patrick Martinez**, directeur général adjoint au Conseil général du Rhône et **Frank Lebel**, secrétaire général de la CMA du Rhône.

Marius-Claude WEINMANN, nouveau membre de l'AG

Marius-Claude WEINMANN prend la place d'administrateur de la **CMA du Rhône** restée vacante suite au départ à la retraite d'**Henri Charvolin**. Taxi à Lyon depuis 1979, il est également vice-président de la SOCAMA et trésorier de l'Union nationale des taxis formation.

LE PROJET DE BIENNALE EUROPÉENNE DE L'ARTISANAT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C'est fait ! Les membres de l'assemblée générale ont entériné la réalisation, par la CMA du Rhône, de la première Biennale Européenne de l'Artisanat, qui se déroulera à la Cité internationale de Lyon du 20 au 23 novembre 2014.

Convaincus par la présentation de **Gabriel Paillasson** et de **Didier Latapie**, considérant que ce projet est inscrit dans le plan de mandat 2010 – 2015 de la CMA du Rhône et que les démarches actives engagées de recherches de partenariats permettent d'espérer couvrir le budget prévisionnel du projet, les membres de l'assemblée générale ont validé à l'unanimité la réalisation de cet événement. **(voir page 3)**

Apprentissage 2014 : question d'avenir

Embauchez un(e) apprenti(e) !

Le service "jeunes - entreprises" de la CMA du Rhône (Centre d'aide à la décision) vous propose un accompagnement au recrutement de votre apprenti(e) :

- **Gestion et diffusion** de votre offre d'apprentissage (site Internet, forums, salons etc.)
- **Mise en relation** avec des jeunes dont la candidature aura été préalablement validée par des professionnels de l'orientation
- **Suivi régulier** de votre recrutement d'apprenti(e).

N'hésitez plus, déposez votre offre d'apprentissage !

CONTACT :

Centre d'Aide à la Décision
Tél. **04 72 43 43 56**
cad@cma-lyon.fr

Tout savoir sur l'apprentissage !

Vous voulez former un apprenti ?

Contactez **Laurence GUYOT**, développeur apprentissage de la **CMA du Rhône** qui se déplace dans votre entreprise pour trouver, avec vous, la meilleure solution !

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Les Rendez-vous de l'Apprentissage
Prends en main ton aven
De Février à Septembre
→ Alimentation
→ Bâtiment
→ Services
→ Fabrication
Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous recherchez un maître d'apprentissage ?
Inscrivez-vous à la chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône

CONTACT :

Développeur apprentissage
Laurence GUYOT
Tél. **04 72 43 43 59**
l.guyot@cma-lyon.fr

ZOOM

PROMOUVOIR L'ARTISANAT AUPRÈS DES JEUNES !

Un nouveau film pour promouvoir les métiers de l'Artisanat auprès des collégiens et du grand public vient d'être réalisé. Il met en scène des apprenti(e)s et des artisan(e)s de Rhône-Alpes.
Trois jeunes, accompagnés par la CMA du Rhône, ont été filmés au sein de leurs entreprises : **Annabelle Rouffiange**, apprentie en CAP coiffure au sein du salon Préférence, **Nicolas Gautin**, apprenti en CAP boucherie chez Henri's Boucherie et **Fanny Conry** en CAP arts et techniques du bijou et du joyau chez DDR Serti.

ENTREPRENDRE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES JEUNES

La création et/ou la reprise d'entreprise peut offrir de belles perspectives à moyen ou long terme. Un chiffre ? Près de 50 000 entreprises seront à reprendre dans les dix ans à venir ! Valoriser l'esprit d'entreprendre est donc un axe de travail fort de la CMA du Rhône, en particulier dans le contexte économique actuel.
Pourtant, la France souffre d'une méconnaissance du monde de l'entrepreneuriat : seul un jeune sur douze a expérimenté une ouverture à l'esprit d'entreprendre, une fois au cours de sa scolarité (Etude CEPJ, octobre 2011).
Pour pallier cette carence, la CMA anime des actions de sensibilisation pour les jeunes de lycées professionnels. Grâce à l'utilisation d'un jeu de simulation à la création d'entreprise, les élèves et leurs professeurs participent activement et concrètement à cette expérience.
Pour rappel, ces actions sont menées avec le soutien de la mission école-entreprise de l'Académie de Lyon et le Fonds Social Européen.

DU 6 FÉVRIER AU 27 MARS : CAP SUR L'APPRENTISSAGE !

"Cap sur l'apprentissage" ? Ce sont plus de 300 évènements en Rhône-Alpes ! Cette initiative de la région Rhône-Alpes a pour vocation de promouvoir l'apprentissage, une voie de formation d'avenir, auprès du grand public.

La CMA du Rhône participe à cet événement en organisant plusieurs manifestations auprès de différents publics :

› Pour les jeunes :

- "L'Artisanat fait son cinéma" à Lyon, Villeurbanne et Mornant : Le principe ? Dans une salle de cinéma, la projection d'un film présentant les métiers de l'artisanat suivie d'une table ronde animée par des artisan(e)s et apprenti(e)s pour répondre aux questions des jeunes.
- "Les rendez-vous de l'apprentissage" : des réunions d'information sont organisées une fois par semaine, de février à septembre, au siège de la CMA et dans ses antennes.
- Participation de la **CMA du Rhône** au Salon de l'apprentissage, à Lyon (Palais de la Bourse, Lyon 2e).
- Animation d'un stand au Forum sur l'orientation des collégiens au Parc Expo de Villefranche-sur-Saône.

› Pour les parents :

Une table ronde sur l'apprentissage sur les métiers de l'artisanat et le contrat d'apprentissage sera organisée le **22 mars** à la CMA du Rhône.

› Pour les partenaires :

Le bilan de l'action «Apprentissage et Handicap» sera présentée aux partenaires tels que l'Agefiph suivi de la clôture de l'action "un Jour un Métier" : cette année, 23 binômes (jeune en situation de handicap et maître d'apprentissage) ont été réunis.

Contactez le Centre d'aide à la décision
Tél. **04 72 43 43 56** / cad@cma-lyon.fr

Soutenez l'artisanat grâce à votre taxe d'apprentissage !

L'Artisanat forme 30 % des apprentis mais les CFA du secteur bénéficient seulement de 3 % de la Taxe d'Apprentissage : **vous avez le pouvoir de changer cette situation !**

La Taxe d'Apprentissage est le **SEUL impôt** pour lequel vous pouvez choisir le collecteur et les bénéficiaires.

AIDEZ VOTRE SECTEUR en investissant pour l'avenir de votre métier : **CHOISISSEZ LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHÔNE** comme **collecteur** de votre Taxe d'Apprentissage.

Nous veillerons à ce que ces fonds soutiennent les établissements qui forment les apprentis du secteur de l'Artisanat. Ainsi, votre Taxe d'Apprentissage contribuera au financement de la formation de vos futurs collaborateurs qui seront demain les repreneurs de votre entreprise.

Par votre Taxe d'Apprentissage, vous pouvez aussi soutenir les actions d'orientation et de promotion des métiers de l'Artisanat réalisées par le Centre d'Aide à la Décision de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ce service est aussi à votre disposition pour vous aider dans le recrutement de vos futurs apprentis.

Pour qu'une partie de votre Taxe d'apprentissage contribue au financement de ces actions, il suffit simplement de désigner le CAD comme bénéficiaire dans votre bordereau de collecte de la Taxe d'Apprentissage.

Nous mettons à votre disposition sur notre site Internet **www.cma-lyon.fr** un outil vous permettant de calculer le montant de votre taxe et réaliser l'ensemble des formalités. Notre équipe de conseillers est également à votre écoute pour toute demande d'information complémentaire.

Besoin d'une assistance personnalisée ?

CONTACT : **Audrey CREVIER**
Tel. **04 72 43 43 45**
apprentissage@cma-lyon.fr

Ne tardez plus !
Votre taxe d'apprentissage est à verser au plus tard
le 28 février 2014 !

Voici la crème de la

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU

Guy Degrenne
Créateur d'émotions partagées

CENTRE-EST

Bottin Gourmand

Talents Gourmands Crédit Agricole | Centre-est 2013

Les 3 gagnants de la finale du 18 janvier 2014

Lola EVIEUX

Catégorie **Agriculteur**
GAEC Les Chevriers d'Échazeaux
St-Maurice-d'Échazeaux
01250 Corveissiat

Georges et Laurent REYNON

Catégorie **Artisan**
Reynon Traiteur
13, rue des Archers
69002 Lyon

Christophe MARGUIN

Catégorie **Restaurateur**
Restaurant Christophe Marguin
916, route de Strasbourg
01700 Les Échets

Les membres du jury de cette 1ère édition :

David Bachoffer et Philippe Quintin
Le Bottin Gourmand
Raphaël APPERT
Directeur général du Crédit agricole Centre-est
Pascal DESAMAIS
Directeur de l'ISARA
Colette SIBILIA
Charcutière à Lyon
Samuel PERRIER
Boucher à Lyon
Alexis JENNI
Prix Goncourt 2011
Mathieu VIANNAY
Chef de La Mère Brazier et président du jury
Jean CHAUDET
Viticulteur, Administrateur et ancien président du Crédit agricole Centre-est
David BICHET
Agriculteur à Génelard
Stéphane OGIER
Viticulteur à Ampuis
Cédric VILLANI
Mathématicien - médaille Fields 2010

Retrouvez l'ensemble des résultats sur talents-gourmands.fr

01/2014 - A90127 - Édité par Crédit agricole Centre-est, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS LYON

Maison de l'Emploi Rhône Sud : un soutien dans vos RH

Vous le savez : la Maison de l'Emploi Rhône Sud a pour mission de mettre en place des synergies entre les différents acteurs de l'emploi pour apporter un service à valeur ajoutée aux entreprises et aux chercheurs d'emploi du territoire de Givors, de Grigny et de la communauté de communes de la région de Condrieu.
La mission ressources humaines de la Maison de l'emploi Rhône Sud, en partenariat avec la CMA et la CCI, entend observer et anticiper les besoins en ressources humaines sur le bassin d'emploi pour agir sur l'orientation professionnelle, l'offre de formation et le développement des compétences.

DIRIGEANTS DE TPE / PME : ACTIONNEZ LES BONS LEVIERS POUR FACILITER LA GESTION DE VOS RESSOURCES HUMAINES !

Pour vous soutenir dans vos démarches, nous vous proposons un service de proximité, entièrement financé pour vous faciliter la gestion de vos ressources humaines :

- Des informations sur les services proposés par les partenaires.
- Des conseils et une assistance en gestion des ressources humaines de 1er niveau.
- Une aide et un accompagnement pour le recrutement.
- Une mise en relation avec des demandeurs d'emploi locaux.
- Une orientation précise vers l'interlocuteur qui répondra à votre besoin, dont le pôle Ressources Humaines de la CMA du Rhône pour les artisans.
- Des temps de rencontres, d'informations et d'échanges, notamment sous forme de petits déjeuners.

Une question ? Un interlocuteur unique à votre écoute

CONTACT :

Maison de l'Emploi Rhône Sud
Marie-Cécile AMIOT
Chargée de Mission Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC)
Tel. **07 60 27 19 20**
mc.amiot@mde-rhonesud.fr

Maison de l'Emploi et de la Formation Loire sud
(tout le monde s'y retrouve)

VOEUX 2014 !

Jeudi 22 janvier, salle des Fêtes de Givors : les associations d'entreprises du Sud-Ouest Lyonnais, la CMA du Rhône et la CCI de Lyon ont convié leurs partenaires à la cérémonie commune des vœux.

De gauche à droite : **François-Régis Chabert**, trésorier de GERHOSUD, groupement d'employeurs Rhône Sud, **Pierre Mermet**, président de GGR, club d'entreprises Gier Garon Rhône, **Alain Audouard**, président de la CMA du Rhône, **Thierry de Gasperis**, président de SOLEN, fédération d'entreprises du Sud-Ouest lyonnais, **Emmanuel Imberton**, président de la CCI de Lyon.

LE FISAC DE GIVORS RENOUVELÉ POUR UN AN : PROFITEZ-EN !

Elle devait initialement prendre fin en novembre 2013, pourtant, l'opération urbaine de revitalisation du centre-ville de Givors est prorogée d'un an.

Profitez du délai supplémentaire pour bénéficier gratuitement de la démarche de progrès proposée par la CMA du Rhône dans le cadre de ce dispositif. (Retrouvez la présentation de cette action dans le Rhône Métiers n° 364).

CONTACT : **Jean-Charles CHAPUIS**
Tél. **04 72 49 22 37**
jc.chapuis@cma-lyon.fr

CONTACT ANTENNE :

19 rue Robespierre
69700 Givors
Tél. **04 72 49 22 35**
rhone-sud@cma-lyon.fr

Aiguisé comme un couteau !

Rémouleur dans le Beaujolais depuis mai 2013, Dominique Peiller sillonne le Beaujolais et ses alentours, avec une camionnette aménagée pour son activité.

Pourquoi avoir créé une entreprise d'affûtage de couteaux ?
J'ai occupé des postes de commerciaux pendant vingt-cinq ans, en qualité notamment de cadre commercial dans l'outillage, la visserie et la fixation. J'aspirais à conserver un contact étroit avec les clients. J'étais aussi très attiré par les métiers de bouche. Pourquoi cette profession ? Une rencontre avec un rémouleur affûteur qui a créé son entreprise d'affûtage mobile, dans le Puy de Dôme. J'ai trouvé le concept intéressant : remettre au goût du jour un métier quasi-disparu ! J'ai ensuite suivi une formation chez FCTV Affûtage dans le Gers, le seul centre de formation en France.

Vous travaillez pour les professionnels des métiers de bouche alors ?
Oui. Des restaurateurs, bouchers, traiteurs et poissonniers. Je pensais pouvoir collaborer avec les coiffeurs, les toiletteurs voire les paysagistes mais le constat est sans ambages : ces professions bénéficient de contrats d'entretien avec leurs fournisseurs.

Vous fonctionnez grâce au bouche à oreille ?
Ma camionnette est équipée d'une machine à affûter ce qui me permet de me rendre directement chez le professionnel et de lui aiguiser immédiatement ses couteaux ou ciseaux. Par ailleurs, j'ai conclu un partenariat avec les magasins *Métro* : je m'installe deux demi-journées par semaine sur son parking à Limonest et à Vaulx-en-Velin. J'affûte les couteaux des clients pendant qu'ils font leurs courses.

CONTACT :

DOM AFFUTAGE
Dominique PEILLER
La Chize - 69840 Jullie
Tel. **07 87 02 39 66**

CONTACT ANTENNE :

267 bd Gambetta
Villefranche-sur-Saône
Tél. **04 74 62 93 79**
beaujolais@cma-lyon.fr

Former et se former !

Menuisier-ébéniste, Jean-François Poisson propose depuis 2009, une prestation globale, « une activité élargie et des métiers différenciés. » D'où la nécessité d'accompagner le développement de son entreprise en optimisant ses compétences sur des thématiques identifiées.

Pourquoi avoir récemment participé à une formation portant sur les ressources humaines ?
Par obligation (sourire). J'emploie aujourd'hui quatre salariés à temps plein et un cinquième en quart de temps. Au-delà de deux personnes la notion de management s'impose à nous. Or j'envisage une embauche par an, au cours des deux à trois prochaines années. Je dois me former.

Concrètement, les modules auxquels vous avez participé ont-ils été suivis d'effet ?
D'une manière intuitive, j'avais déjà largement anticipé la dimension managériale. J'ai donc été conforté dans mes choix, et rassuré de constater que mes orientations étaient partagées et logiques. J'ai donc continué à mettre en place différents outils. Le dernier en date ? Des fiches d'heures que doivent remplir tous les salariés. C'est une façon de cultiver un échange écrit permanent.

Outre les ressources humaines, l'apprentissage est une autre de vos préoccupations majeures : vous êtes intervenu récemment devant un parterre de futurs jeunes apprentis, à Tarare ?
Francis Boulamoy m'avait sollicité : je réponds toujours présent ! C'est une occasion unique de susciter des vocations et d'aller au-delà de la vision basique de nos métiers. C'est le meilleur moyen de faire découvrir aux jeunes l'étendue de nos métiers, nos compétences et les possibilités qu'offre ce domaine d'activité (l'artisanat et le bâtiment).

Un mot sur l'amendement qui viserait à réduire les conditions ouvrant droit au crédit d'impôt d'apprentissage ?
Que dire… C'est une mauvaise nouvelle évidemment. Mais pour être honnête deux autres choses me posent question : le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) tel qu'il est mis en place, à savoir sans cible précise. En effet, je ne vois pas en quoi cela change la notion d'embauche. Le salaire de [nos] apprentis m'interpelle aussi : comment leur expliquer que le salaire perçu en tant qu'apprenti est bien souvent supérieur (rapporté à l'heure effective en entreprise et du fait des cotisations/charges sociales) à leurs premières payes de salarié ?

Vous sentez-vous proche de la chambre de métiers ?
Oui, d'une certaine manière. L'antenne de Tarare apporte une vraie proximité sans laquelle je ne parviendrais pas à m'engager avec la chambre de métiers. La solliciter est presque un réflexe pour moi : j'obtiens toujours des éléments, jamais de non-réponses.

CONTACT :

S.A.R.L Bert habitat Concept
La Marche 69770 Montrottier
Tel. **04 74 70 10 91**
bert-habitat-concept@neuf.fr

CONTACT ANTENNE :

Maison des entreprises Ouest Lyonnais
1 avenue Édouard Herriot - 69170 Tarare
Tél. **04 26 68 38 00**
ouest-lyonnais@cma-lyon.fr

Mieux connaître les AOP

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur 46 appellations d'origine protégée (AOP), enregistrées au niveau national dans la catégorie "Fromages", 16 appartiennent au territoire Rhônalpin et l'une d'entre elles, **la Rigotte**, se situe dans le Rhône !

C'est précisément ce fromage, la Rigotte de Condrieu, que la CMA du Rhône se propose d'étudier plus particulièrement à travers **le programme européen GI Learning.**

Vous êtes producteurs, revendeurs, consommateurs ou simplement curieux d'en savoir plus sur ce label européen ? ***N'hésitez pas à prendre contact avec votre CMA !***

Au programme ? Sensibilisation aux AOP et dégustation de divers produits (viande séchée italienne, huile d'olives espagnole, fromage portugais, etc.).

CONTACT :

Sophie PUTCRABEY
Tel. **04 72 43 43 68**
s.putcrabey@cma-lyon.fr

GI LEARNING
Increase the Value of Food

À la découverte de la joaillerie "made in Birmingham"

Fin janvier, huit professionnels* de la bijouterie lyonnaise étaient à Birmingham pour effectuer une visite d'études en ces hauts lieux de la joaillerie britannique. Accompagnés du président de la **CMA du Rhône**, ils ont rencontré des professionnels, des designers, des fournisseurs et visité la Haute École de bijouterie, le musée de la Joaillerie et le salon international Spring Fair.

Alain Audouard et les artisans rhodaniens ont eu le privilège de se familiariser avec les hauts lieux de la joaillerie *so british !*

Pour mettre en œuvre ce programme, la **CMA du Rhône** a sollicité des fonds européens.
Les bourses ainsi mobilisées ont permis de financer une partie des frais de transport et d'hébergement.
La ville de Birmingham, jumelée depuis 1951 avec la Ville de Lyon, a également soutenu ce projet.

Vous souhaitez assister à la réunion de restitution des résultats ? Prenez rapidement contact avec votre CMA.

CONTACT :

Sophie PUTCRABEY
Tel. **04 72 43 43 68**
s.putcrabey@cma-lyon.fr

* L'Atelier de Christine, Bruno Alquier, Ets Declérieux, Dordje, Lyon Alliances Brillants, L'Or du Chaos, Renaissance, Ets Rigollet.

JEMA 2014 : le temps de la création

Tous les professionnels des métiers d'art peuvent participer à cet événement. Comment ? En **ouvrant** leur atelier, en se **regroupant** entre professionnels ou tout simplement **en participant** à un événement organisé pour l'occasion.

AU PROGRAMME ?

- Un regroupement d'une vingtaine de professionnels à la SEPR, à Lyon 3e.
- Les métiers d'art du Beaujolais se réunissent à Oingt.
- Les entreprises du patrimoine vivant (EPV) exposent à Saint-Genis-les-Oullières. Programme accessible sur : ***www.journeesdesmetiersdart.fr***

4, 5 et 6 avril 2014

Les dates des Journées Européennes des Métiers d'Art

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

INSCRIPTIONS :

Patricia DEGOUTTE
Tél. **04 72 43 43 19**
p.degoutte@cma-lyon.fr

Foire de Lyon 2014

Du 21 au 31 mars 2014, l'espace ARTISANAT reprendra ses quartiers, dans le hall 5 d'Eurexpo, lors de la Foire Internationale de Lyon. Cette année, zoom sur les artisans labellisés Répar'acteurs.

Les exposants de l'édition 2013 ont renouvelé en majorité leur participation en 2014, mais toujours avec le désir d'étonner et de montrer d'autres facettes de leur savoir-faire. Ils seront rejoints par de nouvelles entreprises qui feront leur entrée dans ce vaste marché, soutenus par notre partenaire MAAF Assurances.

Sur son **Espace ARTISANAT,** la CMA du Rhône accompagne les entreprises artisanales mais propose également des animations pour faire découvrir l'univers de l'artisanat, aux visiteurs :

- Le légendaire **espace Métiers de bouche**, pour les plus gourmands.
- **L'exposition-concours du Plus Bel Oeuf de Pâques** organisé par **le syndicat des pâtissiers chocolatiers et glaciers du Rhône** et la CMA du Rhône (**stand 5D20**). Apprentis et professionnels du chocolat proposeront cette année, leur création sur le thème de la Foire **"Rock'n'Roll"**. La remise des prix aura lieu le 29 mars à 17h. En 2013, plus de 2 000 visiteurs avaient rempli leur bulletin de vote.
- **Un espace Métiers d'Art** (maroquinerie, calligraphie, vitrail, mosaïque, poterie, couture, etc.) sur lequel 17 artisans se succèderont durant les onze jours de Foire (stand 5B06).
- **Un espace sur le thème "Rien ne se jette, tout se répare"** avec les artisans **Répar'acteurs** (label créé par les CMA). Repartir avec un devis ou laisser un objet à réparer sera possible cette année sur le stand 5D26 !

Retrouvez ci-dessous votre entrée gratuite, valable pour deux personnes, pour la Foire de Lyon : bonne visite !

MA FOIRE DE LYON INTERNATIONALE
IS ROCK
EUREXPO
21
31
MARS
Ma FOIRE DE LYON est rock
VALABLE POUR 2 PERSONNES ET UNE SEULE VISITE DU 21 AU 31 MARS 2014, DE 10H À 19H.
NOCTURNES JUSQU'À 22H, VENDREDI 21, MARDI 25 ET VENDREDI 28 MARS.
PRÉSENTEZ-VOUS AU CONTRÔLE DE LA FOIRE MUNI DE CE COUPON
ENTRÉE GRATUITE !
Offre réservée aux abonnés.
Contact abonnements :
comm@cma-lyon.fr

Statut du conjoint(e) : pour lequel opter ?

Lorsque le conjoint(e) du chef d'entreprise participe de manière régulière à l'activité, il doit être déclaré sous l'un des statuts suivants :

› **conjoint associé**
› **conjoint salarié**
› **conjoint collaborateur**

Afin de choisir le statut le plus adapté à votre conjoint(e) et au projet de l'entreprise, la CMA du Rhône, vous accompagne dans cette prise de décision.
Pour répondre de manière simple et efficace aux nombreuses sollicitations sur ce thème, le réseau des CMA de Rhône-Alpes a développé un outil de formation en ligne (e-learning) dans le cadre d'un projet cofinancé par des fonds européens.
À destination du conjoint(e) du chef d'entreprise, cet outil réalise une approche comparative des différents statuts possibles, et notamment les effets de chacun sur des aspects tels que : les pouvoirs au sein de l'entreprise, la protection sociale, la rémunération, le régime fiscal, l'accès à la formation etc. Ainsi, sont identifiés les avantages et inconvénients de chacun des statuts.

CET OUTIL EST D'ORES ET DÉJÀ EN LIGNE SUR NOTRE SITE :
www.cma-lyon.fr/conjoints/statut-conjoint.html

CONTACT :

Plateforme de conseil en droit du travail
Tel. **04 72 43 43 55**
plateforme.travail@cma-lyon.fr

BONNE IDÉE !

DIRIGEANTS DE PME, AMÉLIOREZ VOS RÉSULTATS, CONTRÔLEZ VOTRE GESTION !

Le plan PME* FINANCE vous propose une formation de gestion financière de trois jours suivie d'un accompagnement individuel, par un consultant spécialisé, pour la mise en œuvre d'outils de pilotage simples, personnalisés, et opérationnels (4 ½ journées).

Un dispositif mis en place en partenariat avec la CGPME Rhône Alpes

*effectif = ou > 4 salariés

CONTACT :

Charles Édouard FAUCON
Tel. **04 72 43 43 18**
c.faucon@cma-lyon.fr

Atouts stratégie : accroître la performance de son entreprise

Le chef d'entreprise se retrouve seul dans les décisions à prendre et les choix qu'il doit faire. **Atouts Stratégie** est construit de façon à faciliter cette réflexion stratégique.
L'objectif du dispositif "Atouts stratégie" ? Se former, échanger, partager avec d'autres chefs d'entreprises autour des bonnes pratiques à adopter pour améliorer son efficacité.

Lors de la précédente session, trois thèmes ont été privilégiés : **la gestion commerciale, le management d'équipe et la gestion des achats.** D'autres seront ajoutés en fonction de vos besoins, gestion financière, gestion de production etc.

Le principal intérêt de ce programme est de pouvoir alterner des rendez-vous collectifs et des rendez-vous individuels en entreprise sur une durée de six mois, permettant d'effectuer une réflexion approfondie autour d'un ou plusieurs thèmes que vous choisissez.

Les participants à cette session : **Laurie Carraro** - Sarl Top Structure / **Jean-François Berthet** - Logitherm / **Claire-Emmanuelle Despagne** - Expertec / **Clotilde Godon** - Sarl Clotilde / **Céline Sangovard** - RDV Création / absent de la photo : **Jean Mone**, Vitrail Saint-Georges. À droite, **Jean-Jack Bomel - CMA du Rhône**

La prochaine session démarrant début 2014, si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez plus d'informations nous vous invitons à contacter votre CMA.

Atouts
Solutions gagnantes pour les artisans

CONTACT :

Jean-Jack BOMEL
Tel. **04 72 43 43 43**
jj.bomel@cma-lyon.fr

Contrat de génération : mode d'emploi

Pour gérer deux problématiques liées à l'emploi - les difficultés des jeunes à accéder à leur premier emploi et le maintien des savoir-faire liés aux nombreux départs à la retraite - l'État a créé le contrat de génération.

› **Un principe simple :** il suffit de constituer un binôme de la manière suivante : présence dans l'entreprise d'un salarié senior de 57 ans et embauche en CDI d'un jeune de moins de 26 ans. L'embauche de son apprenti est recevable.

› **Un objectif clair :** anticiper et assurer le transfert de compétences afin de garantir la pérennité et la compétitivité de l'entreprise.

› **Une aide financière :** 4 000 €/an pendant 3 ans.

Afin d'identifier les compétences dont va avoir besoin l'entreprise dans les deux ou trois ans à venir, en fonction de sa stratégie de développement, le dirigeant peut bénéficier d'un **audit gratuit** de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences avant de signer un contrat de génération. L'idée ? Adapter aux mieux les compétences des salariés au développement économique de l'entreprise en prenant en compte ses marchés futurs, l'évolution technologique etc.

Il s'agit d'établir un diagnostic qui portera sur la pyramide des âges, les compétences présentes, les compétences manquantes, les compétences futures nécessaires, la politique formation etc. À l'issue, une synthèse des points forts et des axes de progrès est rédigée et remise au chef d'entreprise ainsi qu'un plan d'action comprenant un avis sur la faisabilité du contrat de génération.

Une spécificité est réservée aux TPE : si le dirigeant est âgé de 57 ans et qu'il souhaite transmettre son entreprise, il peut signer un contrat de génération avec un jeune de 26 ans qui serait intéressé par la reprise. De la même manière, le dirigeant peut bénéficier de **l'accompagnement gratuit** pour aborder au mieux les conditions de cette passation de relais.

Le Pôle RH de la CMA est habilité à réaliser cet accompagnement, contactez-nous.

CONTACT :

Pôle Ressources Humaines
Tel. **04 72 43 43 53 / 36**
polerh@cma-lyon.fr

BOOSTEZ MA CARRIÈRE AVEC LE BILAN DE COMPÉTENCES !

Vous souhaitez faire le point sur votre parcours professionnel, vous vous interrogez sur les moyens de relancer votre carrière, vous envisagez de changer de métier ? **Faites un bilan de compétences !** Vous serez accompagnés dans vos réflexions et vous serez conseillés dans la construction de ce nouveau projet, porteur de dynamisme !

CONTACT :

Centre de bilan de compétences
Laure ASTEGIANO
Tel. **04 72 43 43 36**
laure.astegiano@cma-lyon.fr

L'aide PRECISEO : plus d'ergonomie, moins de TMS*

Le secteur de la coiffure est fortement impacté par les **troubles musculo squelettiques** de l'épaule, du coude ou des poignets : ils représentent 75 % des maladies professionnelles reconnues. Aussi, afin de réduire la survenue de ces pathologies qui sont invalidantes pour le salarié et très coûteuses en terme d'arrêt maladie tant pour l'entreprise que pour la sécurité sociale, l'aide PRECISEO de l'Assurance Maladie Risques Professionnels est **une aide financière pour aider l'entreprise à se doter des bons outils :**

› ciseaux ergonomiques,
› sèche cheveux légers et moins bruyants,
› sièges et bacs de lavage pouvant s'adapter en hauteur en fonction de la taille du coiffeur

Le montant de l'aide est de :

› **50 % de l'investissement** de 2 000 € à 10 000 € HT ou
› **5 000 €** pour un investissement supérieur à 10 000 € HT

Ce programme d'aide est valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Vous êtes concerné ?
Remplissez et renvoyer le formulaire de réservation que vous téléchargerez sur www.ameli.fr

*Troubles musculo-squelettiques

Idées forgées

Élu référent de la CMA du Rhône à Villeurbanne, actif au sein de deux commissions (affaires générales et économiques), Martial Trouvé s'attache à valoriser les services de sa chambre consulaire auprès de ses confrères artisans.

PARISIEN ET SCIENTIFIQUE !

« Je suis né à Paris, dans le XIXe arrondissement. Mon père était épicier et nous a élevés mes deux frères et moi après la disparition prématurée de notre maman. Mon enfance a certainement façonné ce que je suis devenu ensuite : une vie de quartier intense nous animait. Jeune, il m'arrivait d'effectuer des livraisons à domicile avec mon grand panier à champignons (sourire). La suite ? Une scolarité normale à forte connotation scientifique. Après un BTS en charpente métallique, j'intègre un bureau d'étude américain (1969). Deux ans plus tard, on m'invite à m'installer à Lyon pour créer une agence censée rayonner sur le grand quart sud-est de la France. Une aventure passionnante que je stoppe en 1990. Lassé, j'ai besoin d'autre chose. »

« Je lutte pour le maintien des entreprises artisanales : faire mourir les artisans, c'est faire disparaître des convictions »

« L'artisanat est indispensable car c'est la lumière dans la ville, un facteur de lien social »

© Saby MAVIEL

FANJAT, L'ARTISANAT, L'INDÉPENDANCE

« Parmi mon réseau de sous-traitant, Henri Fanjat et son entreprise éponyme avaient une place à part. Henri cherchait quelqu'un pour transmettre son bien et ne trouvait personne : j'ai décidé de la reprendre en 1990. À l'époque, une dizaine de personnes œuvrent au quotidien ; aujourd'hui, nous sommes cinq. Nos clients ? Uniquement des professionnels. Des magasins, des agences bancaires etc. Nous réalisons aussi beaucoup de travail en sous œuvre, en charpente, des chantiers parfois extraordinaires. »

L'ARTISANAT : SES ENVIES, SES BATAILLES !

« Je suis inscrit à la CMA depuis mon arrivée à la tête de Fanjat. Mon implication en qualité d'élu ? Mon syndicat (BTP Rhône) m'a fortement incité à m'investir au même titre que la chambre syndicale des métalliers. C'est ainsi que j'ai découvert les potentialités et les compétences de la Chambre de Métiers. Malheureusement, son rôle reste encore trop méconnu auprès de nombreux artisans, d'où ma volonté de continuer à valoriser les services et le rôle qu'elle est susceptible d'offrir et de tenir. Je suis particulièrement impliqué à Villeurbanne. Une chance, car la municipalité se montre très attentive à son tissu artisanal. Reste que la pression foncière s'accentue et que le maintien d'une activité de rez-de-chaussée est une lutte au quotidien… Mes souhaits ? Que nous allégions le poids administratif qui nous étouffe et que l'artisanat dans son ensemble soit davantage force de proposition que de soumission [sic]. Enfin, nous devons revoir le cadre juridique et fiscal du statut de l'auto-entrepreneur et trouver une harmonie européenne concernant notamment les travailleurs détachés. Les jeunes ? C'est difficile de les faire venir en métallerie… Nous souffrons encore d'une image peu flatteuse… En ce qui me concerne, j'ai toujours eu un apprenti dans mon atelier et j'ai reçu systématiquement un compagnon du Tour de France. L'avenir ? J'ai inscrit un de mes deux fils à l'école supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment (ESJDB). J'aimerais qu'il me succède. Mais je ne lui mets aucune pression (rires). »

« Être artisan ? C'est faire preuve d'une grande témérité, d'un engagement total. Ce qui requiert des compétences, de l'envie et un brin… d'inconscience ! Être artisan, c'est avoir une capacité d'indépendance. »

CONTACT :

Entreprise FANJAT
(serrurerie, métallerie ; acier, alu)
85 rue André Sentuc - 69200 Vénissieux
Tél. **04 78 93 45 98**
fanjat@wanadoo.fr

Pouce vert !

Graphiste de formation, Delphine Bourgois a fait fi de la 3D et du milieu de la pub pour vivre de sa passion : le Nail Art ou l'art de décorer les ongles.

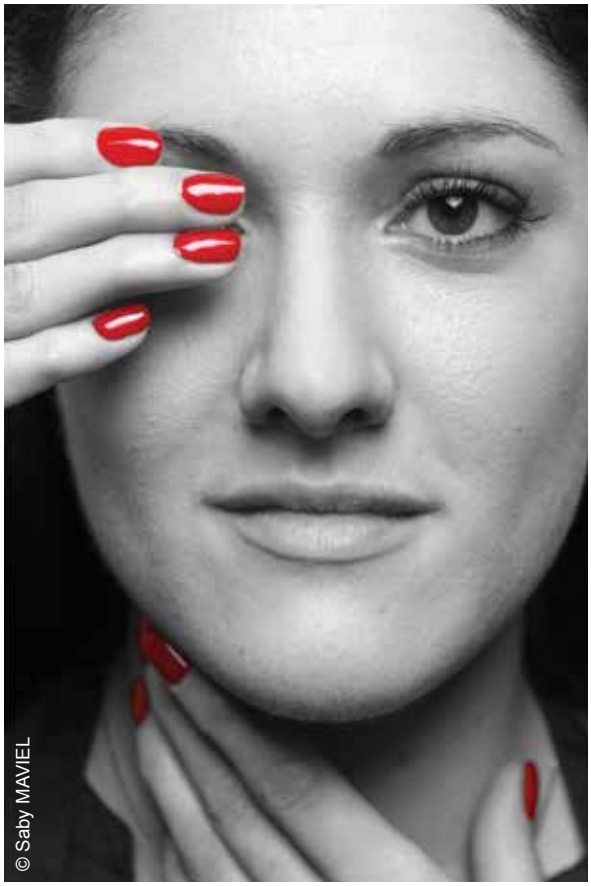
© Saby MAVIEL

« Être artisan ? C'est créer quelque chose de ses mains, être en capacité de proposer une création originale. »

Le quartier est huppé, entre la rue Victor-Hugo et la rue Auguste-Comte, dans le deuxième arrondissement de Lyon. L'institut est au diapason : ambiance épurée, sol en pierre brute, bois exotique, lin, musique en fond, chez Nelphéda le temps est comme suspendu. C'est ce que vient chercher la clientèle (95 % sont des femmes) de **Delphine**, jeune Ponote de 27 ans qui s'est lancée dans l'entrepreneuriat en août 2013 : « Chez moi, les clientes s'obligent à ne rien faire (sourire), souligne **Delphine.** C'est une parenthèse détente, une manière de joindre l'utile à l'agréable. »

La jeune femme souhaitait un concept à la française, « avec un esprit spa et une notion de services et de personnalisation très forte ». Le résultat est à la hauteur : quatre postes d'onglerie donc mais également deux fauteuils PediSpa massants et chauffants en guise de valeur ajoutée, pour l'heure le défi est réussi. Poses de vernis à ongles, applications de soins, vous avez des ongles abîmés ou dédoublés ? **Delphine** a la solution ! Manucure express (soin le plus demandé), vernis semi-permanent ("Une révolution dans le métier"), la jeune femme a même des astuces pour affronter l'hiver : une manucure enveloppante à base d'huiles chaudes pour affronter l'hiver. Lauréate d'un trophée MNRA (catégorie jeune artisan) elle ambitionne, d'ores et déjà une deuxième ouverture à moyen terme.

Pas mal pour quelqu'un qui, après un BTS en communication visuelle multimédia à Lyon, puis Supinfocom à Arles, s'était spécialisée dans les effets spéciaux au sein de diverses agences parisiennes (2008-2010). La création d'un blog sur le *Nail Art* agit comme un révélateur : Delphine entreprend un virage à 360 degrés, son projet déjà en tête. CAP pour adulte en un an, deux ans d'institut, formation en prothésiste ongulaire à Pierre-Bénite, la voilà prête en août 2013 pour franchir le Rubicon, aidée en cela par son "parrain", **Luc Weinachter**. On l'aura compris, **Delphine Bourgois** a réussi son décollage… haut la main !

LA CMA DU RHÔNE : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

« Une fois par trimestre, **Mélanie Duret** de la CMA du Rhône s'attache à faire avec moi, un état des lieux de mon activité : comptabilité, tableaux de bord, développement commercial, stratégie de communication, etc. nous passons en revue les différents postes de mon institut. Des échanges qui me confortent dans mes choix et me rassurent dans les moments difficiles. »

CONTACT : m.duret@cma-lyon.fr

© Saby MAVIEL

« Une manucure est réussie lorsqu'elle apparaît comme un accessoire à une tenue et qu'elle est en adéquation avec la personnalité de la personne. Le comble du mauvais goût ? Un ongle long avec une couleur forcée. »

CONTACT :

Institut Nelphéda
24, rue des Remparts d'Ainay - 69002 Lyon
Tél. **04 26 17 54 07**
www.nelpheda.com

Artisanat Vert !

Où l'art de faire concilier l'économique, le social et l'écologique

Pré-diagnostic environnement, visite énergie, label Répar'acteurs ou Imprim'Vert, carte de dépannage, disque de livraison etc. une foultitude d'outils sont à disposition du monde artisanal. Réel engagement pour beaucoup, vraie contrainte pour d'autres, la dimension environnementale doit aussi être appréhendée à travers le prisme du développement économique. Réduction énergique, rationalisation de la gestion des déchets, mutualisation des déplacements, tels sont quelques-uns des bénéfices que les artisans peuvent trouver en s'inscrivant dans le développement durable. Tour d'horizon des outils mis en place.

« La gestion des déchets s'impose comme une priorité pour tous, particuliers comme professionnels. Je vous rappelle que - depuis 2010 - le Grand Lyon s'est engagé dans un programme de prévention visant à réduire la production des déchets de 7 % dès cette année. En sus, dans le cadre du choix du futur système de traitement des déchets, le Conseil Communautaire a confirmé cette volonté en prévoyant leur réduction de 13 % d'ici à 2030. Bien évidemment, les artisans sont parmi les premiers concernés par cette directive : c'est un des enjeux fondamentaux des chambres de métiers !

« Trier toujours plus… mais aussi mieux »

C'est la raison pour laquelle, les CMA, la nôtre en particulier, peut s'enorgueillir d'offrir une multitude de services à ses ressortissants. Plus que jamais *nous devons inciter les artisans à s'inscrire dans cette démarche et marteler comme une antienne qu'un déchet se valorise, se recycle… et se vend !* Dans le bâtiment, sur un devis, une ligne "évacuation des déchets" peut parfois être un élément différenciateur. Cette prise en compte constitue autant un levier en terme de compétitivité qu'un « très » bon point sur le plan de l'image : la plupart de nos clients étant particulièrement sensibles à cette prise en charge.

L'avenir ? Il y a beaucoup de travail, beaucoup à faire, à tous les niveaux. Chaque organisation professionnelle doit œuvrer : depuis la fabrication du produit jusqu'à sa mise en place, nous avons tous notre part de responsabilité sur cette chaîne. Un exemple ? Les sacs de ciment dans le bâtiment : la feuille de plastique les rend difficilement recyclables… Quoi qu'il en soit nous devons faire l'effort : l'Europe attend que 70 % des matériaux des entreprises du bâtiment et des TP soient recyclés d'ici 2020, tandis que de plus en plus d'intercommunalités refusent les déchets artisanaux estimant qu'ils sont sous la compétence des communautés de communes. En résumé, j'invite tous les artisans à trier toujours plus… mais aussi mieux. »

Robert ANDRAL,
élu à la CMA du Rhône, en charge des questions sur les politiques de la gestion des déchets

Rien ne se jette, tout se répare !

LE LABEL RÉPAR'ACTEURS

Proposé par la plupart des CMA de Rhône-Alpes, ce label aspire à favoriser une meilleure identification des artisans sur le territoire et mettre en évidence les entreprises engagées dans une démarche environnementale.

Pour bénéficier de cette marque, les artisans doivent signer une charte d'engagement et accepter :

- **de faire la promotion de la réparation** avant de proposer le renouvellement de matériels
- d'avoir une **gestion environnementale minimisant les impacts** : gestion des déchets conforme (notamment les déchets d'équipements électriques et électroniques), optimisation de la consommation d'énergie etc.

REPAR'ACTEURS
ARTISANS RÉPARATEURS DE RHÔNE-ALPES
JE RÉPARE... ET ÇA REPART !
Réparer, c'est consommer mieux et dépenser moins
Une action du réseau
Avec le soutien de

RENDEZ-VOUS LE 24 MARS À LA FOIRE DE LYON

TÉMOIGNAGE

« Mon métier ? Redonner vie à des produits en apparence exsangues »

« Vous voulez un chiffre ? Je sauve 80 à 90 % des produits que je rentre en SAV ! Moralité : avant de jeter n'importe quoi, les gens devraient s'enquérir de savoir si leur appareil est réparable ou pas. Chez moi, un devis coûte 30 € : ça vaut le coup non ? Téléviseurs, caméscopes, home-cinéma, écrans-plats etc. mon métier consiste à éviter… qu'il y ait des déchets. Sinon ? *Je collabore avec des gens agréés et j'effectue un pré-tri avant de me rendre à la déchetterie :* le plastique va au plastique, le fer va au fer, en règle générale, je garde la carte électronique. Le hic ? Les dalles écrans dont il est difficile de se débarrasser. L'action Répar'acteurs ? Je n'en pense que du bien mais nous devons communiquer davantage. Tout nous incite à acheter des produits neufs (la grande distribution, les fabricants, les leaders spécialisés). Le consommateur est "orienté" de manière systématique. Il faut changer les mentalités. »

Philippe Gibert

www.lacliniquedelecranplat.com

« Une quinzaine de labels ont été décernés à ce jour. À travers sa promotion c'est bel et bien sur le développement de toute la filière que nous souhaitons travailler. Notre ambition ? Que la réparation redevienne une pratique envisagée lorsqu'un produit est endommagé et remettre les artisans réparateurs au cœur d'une économie de proximité sur les territoires. »

Maud Terrasse

CONTACT :

Maud TERRASSE
Tél. **04 72 43 43 52**
m.terrasse@cma-lyon.fr

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE : MUTUALISER LA COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX

Sensibiliser les entreprises du territoire de Villefranche-sur-Saône aux enjeux liés à l'eau, en apportant une solution adaptée à la gestion des déchets dangereux en entreprise (des collectes collectives), tel est, entre autres, l'objectif du partenariat signé en 2011 par cinq partenaires, dont la CMA du Rhône*. La mission liée au contrat a été appelée Mission Entreprises et Rivières de l'Agglo (MERA). Reconduite pour les deux prochaines années, cette dernière entend organiser (à la fin du premier semestre 2014) une première collecte au niveau de l'agglomération de la cité caladoise.

3 À 4 COLLECTES SUR LA PÉRIODE 2014/2015

L'objectif de la Mission Entreprises et Rivières de l'Agglo

« Dans le cadre de ce contrat, la CMA du Rhône s'occupe plus particulièrement de la question relative à l'entretien des séparateurs à hydrocarbures. Tout gestionnaire d'une installation susceptible de générer un rejet d'hydrocarbures dans le milieu naturel ou dans le réseau d'assainissement doit s'assurer de la présence et de l'entretien de ses dispositifs de prétraitement. »

Marine Gilibert

CONTACT :

Marine GILIBERT
Tél. **04 72 43 43 52**
m.gilibert@cma-lyon.fr

*CCI Beaujolais, SMRB, Agence de l'Eau, communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône

Déplacements

« Pourquoi pas des livraisons de nuit ? »

« Le transport de marchandises en ville (TMV) représente une part significative des déplacements : **près de 130 000 mouvements de livraison sont effectués chaque jour dans l'agglomération lyonnaise, dont 25 % environ sur Lyon-Villeurbanne.**

En moyenne, un emploi génère une livraison par semaine : ce qui représente environ 1 million de kilomètres par jour, soit 10 à 15 % du trafic total (en kilomètres parcourus) ! Les données chiffrées sont importantes : elles permettent de prendre la mesure de l'ampleur de la tâche à laquelle nous devons faire face. Et l'artisanat est évidemment en première ligne ! Depuis plusieurs années, la communauté urbaine a réalisé des projets concrets.

En atteste l'espace logistique urbain des Cordeliers (inauguré en 2012), qui inclue les livraisons des derniers kilomètres en véhicules électriques ainsi que la reconfiguration des aires de livraison. Pour l'heure, si les actions se sont largement concentrées sur l'aire Lyon/Villeurbanne (aires de livraison donc, espaces de mutualisation d'hyper-centre, questions des pollutions atmosphériques, le transfert modal, etc.), **il convient désormais d'élargir le champ "géographiquement" à l'ensemble de la Communauté urbaine de Lyon,** en articulation avec les réflexions de la Région urbaine de Lyon et du Pôle métropolitain.

Les axes de réflexion sont nombreux : favoriser l'émergence d'espaces logistiques urbains (ELU) de différentes tailles, mettre en place un centre de distribution des matériaux de construction, prendre systématiquement en compte les livraisons dans les aménagements de voirie, faire du projet Part-Dieu (un accroissement de 80 % du nombre de mouvements est attendu à l'horizon 2030) un modèle en matière de gestion des livraisons, **mieux partager l'espace public en développant, pourquoi pas ?, les livraisons nocturnes silencieuses ou en évaluant la potentialité d'une mixité fret-voyageurs sur le réseau des transports en commun lyonnais (TCL)**, c'est bel et bien la notion de déplacement dans sa globalité que nous devons repenser. Et **la CMA du Rhône** l'a bien comprise, elle qui participe à l'ensemble des groupes de réflexion sur ce sujet. »

Didier LATAPIE,
élu CMA du Rhône,
élu référent
au groupe transport
des marchandises
en ville (TMV)

« LE MEILLEUR DÉPLACEMENT EST CELUI QU'ON NE FAIT PAS ! »

« Notre mission ? Comment accompagner les artisans quant à l'évolution de leurs pratiques de déplacement. Il en découle la mise en place d'outils opérationnels comme en attestent le disque de livraison et la carte de dépannage [voir ci-dessous]. Aujourd'hui, les artisans sont pleinement impliqués : *les espaces de livraison sont mutualisés, on s'organise pour le dernier kilomètre, chacun aspire à rationaliser ses déplacements, à minorer ses consommations.* Ne dit-on pas qu'une consommation responsable permet de contrecarrer une obsolescence programmée ?

Surtout ce comportement responsable a évidemment des incidences sur un plan économique, sur la rentabilité comme sur la compétitivité de l'entreprise. La notion de "croissance verte" fait partie intégrante de la stratégie d'une société et une chose est sûre : l'artisanat a un rôle à jouer en matière de développement durable. »

Matthieu Brousse,
chargé de développement économique
Service Economique
Pôle Action Territoriale

CONTACT :
Matthieu BROUSSE
Tél. **06 78 72 32 99**
04 72 43 43 63
m.brousse@cma-lyon.fr

AMÉLIOREZ VOS CONDITIONS D'INTERVENTION EN VILLE

POUR MIEUX PARTAGER LES ESPACES DE LIVRAISON, OPTEZ POUR LE DISQUE DE LIVRAISON !

Sur l'ensemble de la commune de Lyon et dans le centre-ville de Villeurbanne, une nouvelle réglementation est mise en place sur près de **1 300 aires de livraison**.

Le temps d'arrêt est désormais réglementé par **un disque de livraison** permettant de **stationner gratuitement pendant 30 minutes**. Un procédé pour faciliter les conditions de livraisons et fluidifier la circulation.

les aires de livraison sont des **aires d'arrêt**, et **non de stationnement** ! Elles ont vocation à **faciliter les livraisons des professionnels** - et donc des artisans ! - en améliorant leurs conditions de travail.

Vous êtes artisan ? Utilisez le disque lors de vos livraisons pour éviter les contraventions !

- L'utilisation des aires de livraison : uniquement pour effectuer le chargement/déchargement de mes outils et marchandises.
- Je stationne mon véhicule hors aires de livraisons pendant la durée de mon intervention.

POUR STATIONNER SEREINEMENT, ADOPTEZ VOTRE CARTE DE DÉPANNAGE URGENT !

Ce dispositif est limité aux activités suivantes :

Installation électrique / Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux / Installation et entretien de climatisation et chaufferie / Installation de chauffage individuel / Menuiserie Bois / Menuiserie PVC / Métallerie, Serrurerie / Travaux de miroiterie de bâtiment, vitrerie / Fabrication de réfrigération industrielle.

Pour bénéficier de ce dispositif :

Vous devez constituer un dossier de demande d'éligibilité (à télécharger sur www.cma-lyon.fr rubrique "dépannage urgent" et fournir :

- le formulaire de demande de vignette « Dépannage urgent »
- la copie de la (des) carte(s) grise(s) de votre (vos) véhicule(s)
- le formulaire de demande d'acquisition du "PIAF"
- le règlement de 20 €

Créée en 1998, à l'initiative de la CMA du Loir-et-Cher et de la CRMA du Centre, la marque Imprim'Vert est aujourd'hui propriété du pôle d'innovation de l'imprimerie, installée à Lille.

5 Le nombre de critères à respecter pour obtenir le label : l'élimination conforme des déchets dangereux, la sécurisation des stockages des produits liquides dangereux (neufs et déchets), la garantie de non utilisation de produits étiquetés "toxiques", la sensibilisation environnementale (interne et externe à l'entreprise) et le suivi des consommations énergétiques.

Un comité consultatif national Imprim'Vert qui réunit notamment l'APCMA, se retrouve au moins une fois par an. Elle a pour mission d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre.

IMPORTANT : le référent consulaire Imprim'Vert réalise obligatoirement une visite du site avant toute demande d'attribution de la marque. Valable pour une année civile, son renouvellement se fait ensuite par déclaration numérique. Une visite de vérification s'impose cependant la troisième année.

TÉMOIGNAGE

« Un gage de qualité »

« Nous avons obtenu la marque Imprim'Vert au printemps 2013. Pourquoi cette implication ? **C'est un gage de qualité.** La preuve de notre engagement en faveur du respect de l'environnement. C'est également un bon moyen d'évoluer. Pour preuve, au cours de notre audit nous avons décidé de profiter de l'occasion pour changer le matériel de notre PAO. Aurions-nous investi dans un autre cadre ? Je ne pense pas. L'obtention de la marque ? **La CMA du Rhône a joué un rôle important. Myriam Sanchez** nous a accompagnés tout au long du processus, depuis l'audit initial jusqu'à la présentation de notre dossier devant la commission d'attribution. »

Caroline, imprimerie Valley

www.imprimerie-valley-lyon.fr

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR LA MARQUE IMPRIM'VERT ?

CONTACT :

Myriam SANCHEZ
Tél. **04 72 43 43 40**
m.sanchez@cma-lyon.fr

PROFESSIONNELS.
VOUS AVEZ L'AMBITION D'ENTREPRENDRE,
NOUS AVONS CELLE DE VOUS ACCOMPAGNER.

CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES

L'EXPERTISE PRO EN RHÔNE-ALPES

Professions libérales Artisans Commerçants TPE Auto-entrepreneurs

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 755 885 360 euros - 42, boulevard Eugène Deruelle - 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 760.

Pré-diagnostic Environnement

POURQUOI ?

› *Évaluer la situation environnementale de votre entreprise et aider à la mise en conformité sur les thématiques : réglementations, déchets, eau et sols, énergie, bruit, sécurité et hygiène*
› *Identifier vos obligations réglementaires*
› *Définir des axes d'amélioration*
› *Élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions*

Les + : accompagnement gratuit, personnalisé et confidentiel ; aides à la décision ; conformité réglementaire ; consommations maîtrisées (économies) ; avantage concurrentiel

TÉMOIGNAGE

« Une démarche normale pour nous »

« Depuis longtemps, en tant que citoyen, je suis sensibilisé au respect de l'environnement. Il était donc normal que mon garage soit le reflet de mon engagement. **Le pré-diagnostic environnement ? Il m'a conforté dans tout ce que nous avions déjà mis en place (l'extraction de l'air, les chiffons lavables etc.), tout en m'orientant sur les choses à améliorer.** Mais notre circuit de récupération des déchets est parfaitement huilé [sic]. Nous sommes un petit garage qui s'efforce d'être à la hauteur en matière environnementale ».

Gilles Eisenzammer, ISOCAR - Gil'Auto Services

UN « 5 À 7 » ?

Initiative ligérienne, les 5 à 7 de l'éco construction se déroulent (de 17 heures à 19 heures, quatre fois par an en système tournant) dans le département du Rhône depuis le printemps 2011.

Ces rencontres s'adressent aux professionnels du bâtiment (entreprises, bureaux d'études, architectes etc.) ainsi qu'aux différents maîtres d'ouvrages.
Leurs thèmes ? La performance thermique et énergétique des bâtiments ainsi que le choix des matériaux.
Les partenaires de ces rencontres : CMA du Rhône, BTP Rhône, CAPEB Rhône, FIBOIS Rhône, Agence Locale de l'Energie de l'agglomération Lyonnaise, l'association Hespul et la direction départementale des territoires du Rhône (DDTR).
www.ecoconstruction-rhone.fr

CONTACTS :

Maud TERRASSE
Tél. **04 72 43 43 52**
m.terrasse@cma-lyon.fr

Marine GILIBERT
Tél. **04 72 43 43 52**
m.gilibert@cma-lyon.fr

Visite Énergie

Votre conseiller Environnement de la CMA du Rhône réalise, **sur rendez-vous,** une visite énergie selon le cahier des charges ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Cette visite énergie, **prestation gratuite et confidentielle,** permet : d'**évaluer** les consommations énergétiques de l'entreprise, d'**identifier** les ressources énergétiques et analyser/optimiser le type de contrat souscrit avec le(s) fournisseur(s) d'énergie, d'identifier les postes les plus consommateurs d'énergie, de **proposer des solutions adaptées** et plus économiques et enfin de vous **orienter** vers des interlocuteurs spécialisés (bureaux d'études etc.).

Les + : *Accompagnement personnalisé ; sensibilisation aux bonnes pratiques ; préconisations adaptées ; consommations maîtrisées (économies de fonctionnement) ; aide à la décision.*

TÉMOIGNAGE

« Nous avons changé les habitudes du premier arrivant »

« Pourquoi faire un bilan énergétique ? J'avoue que la gratuité a été un élément déclencheur mais pas seulement. J'ai toujours eu pour habitude de faire réaliser des bilans au sein de l'entreprise. C'est un bon moyen pour prendre les bonnes décisions ! Ai-je été étonné par les résultats ? Oui car mes pôles de consommation sont sensiblement différents par rapport au référentiel initial : 80 % sont destinés à la production dans l'atelier et 20 % au chauffage. Ce qu'il en résulte ? Beaucoup de choses ! Tout d'abord, cette Visite énergie m'a permis de comprendre ma facture EDF et de surveiller aujourd'hui les quelques indicateurs importants. *Nous avions également occulté les heures creuses auxquelles nous avons droit. Résultat, nous avons différé le démarrage de nos machines afin qu'elles travaillent davantage durant ce laps de temps.*
Enfin, nous avons changé les habitudes du premier arrivant qui allumait tout l'atelier et mettait toutes les machines en chauffe. Désormais, il éclaire le strict minimum et ne s'occupe plus des machines. Nous économisons ainsi un quart à une demi-heure de consommation d'électricité par jour ! Mais ce n'est qu'un début. La conseillère de la CMA a été vraiment pertinente et nous a d'ores et déjà indiqué d'autres pistes (l'éclairage par la LED notamment), susceptibles de nous offrir d'autres possibilités d'économies. »

Alain Bosc,
PDG Legros Mécanique
legrosmecanique@free.fr

ARTINOV
CONCOURS 2013

PRIX DÉPARTEMENTAL

Un bon cru pour l'innovation

Fin 2013, s'est déroulé dans les locaux du CETIAT*, la 13e édition de la remise des trophées ARTINOV du Rhône qui a récompensé quatre entreprises.

4 CATÉGORIES, 4 LAURÉATS

› Le prix de l'innovation "MÉTIER" a été remis à **JF Daber** ***pour son archet hybride bois-carbone***. Cette innovation permet de s'affranchir du bois de pernambouc, espèce désormais protégée, tout en proposant un produit extrêmement performant offrant la même qualité acoustique et fonctionnelle que les archets haut de gamme actuels.

› Le prix de l'innovation "PRODUIT" a été décerné à **Mobilev Cranes** ***pour sa mini-grue à voie extra-variable***. Cet engin, sans équivalent sur le marché, ne nécessite pas de stabilisateur et permet la manipulation de charge sur terrain exigu et accidenté.

› Le prix de l'innovation "PROCÉDÉ DE PRODUCTION" a été attribué à l'entreprise **Soud Express** pour son offre innovante de ***texturisation laser***. Avec son bureau d'étude "Jockoo Design", l'entreprise propose à ses clients une prestation de R & D pour apposer une texture à des objets, via le marquage laser de moule, essentiellement pour des pièces plastiques.

› Le prix de l'innovation "TECHNOLOGIE" a été accordé à l'entreprise **Verretech** et sa filiale **VS Technologie** pour son nouveau ***système de rampe à vide pour la recherche chimique***. Ce produit présente de nombreux avantages par rapport aux produits existants : abandon du mercure, transparence, robustesse et grande facilité de maintenance (l'utilisateur peut résoudre seul 90 % des pannes).

Cette année encore les prix ont été remis par les partenaires historiques du concours: **la Banque Populaire Loire et Lyonnais, la SOCAMA, le Groupe APICIL et MAAF Assurances**. D'autres partenaires viennent s'ajouter pour constituer le jury qui choisit les quatre lauréats : l'INPI, Captronic, BPI France, l'ARDI, ainsi que deux artisans.

* Centre Technique des Industries Aérauliques et Thermiques

De gauche à droite : **Fabrice Szac**, MAAF Assurances - **Lionel Berger**, Groupe APICIL - **Nicolas Jupille**, entreprise Mobilev Cranes - **Gilles Saurais** et **Vincent Tricou**, entreprise JF Daber - **Alain Audouard**, Président CMA du Rhône - **Hervé Molina**, entreprise Soud Express - **Benoît Eyraud**, entreprise VS Technologie - **Gabriel Mallone**, SOCAMA - **Jean-Claude Fontana**, Banque Populaire Loire et Lyonnais.

PRIX RÉGIONAL

Deux artisans du Rhône primés !

Après le niveau départemental, le concours Artinov se poursuit au niveau régional où sont présentés les quatre lauréats de chaque département de Rhône-Alpes. Lors de la remise des prix, le 5 février dernier, à la SEPR, deux entreprises Rhodaniennes ont été mises à l'honneur : **JF DABER** et **MOBILEV CRANES** font partie des quatre entreprises récompensées ! Cette deuxième étape dans le concours Artinov leur permet de participer au concours national Stars et Métiers. À suivre donc …

Vous souhaitez proposer un projet pour l'édition 2014 ? Contactez-nous

CONTACT :

Maud TERRASSE
Tél. **04 72 43 43 52**
m.terrasse@cma-lyon.fr

STARS & MÉTIERS 2013 :
HUIT ARTISANS SUR LA SCÈNE NATIONALE !

La septième édition du prix national Stars & Métiers s'est achevée avec la remise des trophées, début décembre, à la Maison de la Mutualité à Paris. Animée pour la deuxième année consécutive par le journaliste **Martial You**, la cérémonie 2013 était placée sous le signe de la musique classique avec la présence sur scène de l'Orchestre Symphonique de Lyon. Cette année encore, cet événement riche en émotion a permis aux participants de découvrir huit chefs d'entreprises artisanales.
Parmi eux, une entreprise rhônalpine a été primée : ***BV Sport***, située à Saint-Étienne et spécialisée dans la fabrication et vente de produits textiles à vocation médico-sportive.

PRIX NATIONAL

Avisé : veiller pour réussir

Depuis 2012, le réseau des CMA Rhône-Alpes a mis en place un outil de veille stratégique pour ses ressortissants. À la fois simple, pratique et gratuit, le dispositif AVISE (Agir par la Veille et l'Information Stratégique et économique) permet aux artisans de disposer d'informations via un portail Internet, une note de conjoncture des lettres d'informations numériques, et une application smartphone. Présentation de ces outils numériques…

Dans un contexte économique mondialisé et très concurrentiel, anticiper les évolutions de son secteur, comprendre son environnement, adapter son offre et innover sont désormais indispensables pour répondre aux exigences des clients et investir de nouveaux marchés. Une entreprise doit pouvoir prendre des décisions de manière avisée. C'est à cela que sert une démarche de **veille stratégique**.

Ainsi, les CMA de Rhône-Alpes ont mis en place le projet **Avisé** (**A**gir par la **V**eille et l'**I**nformation **S**tratégique et **É**conomique) : un dispositif de veille stratégique pour les entreprises artisanales.

1

› UN PORTAIL D'ACTUALITÉS : TENDANCES AVISÉ

www.netvibes.com/tendances_avise#Accueil

Le portail Tendances Avisé constitue un outil pour suivre les évolutions de la conjoncture économique locale, nationale et internationale, ainsi que du secteur de l'artisanat et de ses filières clés.

Le Portail Tendances Avisé en trois clics, c'est :

- de l'actualité sur votre secteur et votre domaine d'activité mise à jour quotidiennement
- des informations sur la création et le développement de l'entreprise, des adresses indispensables
- une navigation simple, pratique et efficace

En cinq minutes par jour, vous avez une vision d'ensemble des infos vous concernant.

2

› UNE NOTE DE CONJONCTURE

La CMA du Rhône réalise, **tous les trimestres, une enquête de conjoncture** auprès d'un échantillon représentatif de la population artisanale. Près de 500 entreprises artisanales volontaires sont ainsi interrogées par e-mail. C'est aussi le moyen pour chaque entreprise de pouvoir situer ses résultats en comparaison avec les tendances de son secteur d'activités.

Vous pouvez consulter les notes de conjoncture dans notre newsletter Artis'en ligne et sur notre site Internet : www.cma-lyon.fr

3

› DES NEWSLETTERS SECTORIELLES

Les CMA vous proposent également des newsletters sur des secteurs d'activités en particulier tels que : **l'alimentaire, la sous-traitance,** les équipementiers de **la filière sport - outdoor,** etc.

Pour tout complément d'information sur ces sujets :

CONTACT :

Matthieu BROUSSE
Tél. **04 72 43 43 63**
m.brousse@cma-lyon.fr

4

› UNE APPLICATION MOBILE

Cette application smartphone, inédite en France, permet d'aider les entreprises artisanales à élaborer des stratégies gagnantes pour l'avenir.

Vous disposez à présent, partout et à tout moment, d'informations sur :

- **la conjoncture économique de l'artisanat** et **l'actualité économique de la région Rhône-Alpes**
- **les secteurs d'activités,** répartis en quatre grandes filières (l'alimentaire, le bâtiment, la fabrication et les services) avec un focus spécifique sur les filières sport et sous-traitance industrielle
- **l'actualité de la CMA du Rhône :** événements, formations, réunions d'informations

Flashez le code ci-contre pour télécharger l'application ou retrouvez-la sur App Store, Google Play et Windows Phone Store en tapant : CRMA Rhône-Alpes.

Des aides pour vous développer

Vous êtes artisan et implanté sur les communes de Rillieux, Pierre-Bénite, Saint-Priest, Caluire, Sathonay-Camp, La Duchère, ou Francheville ? La CMA du Rhône peut vous aider dans le développement de votre entreprise grâce à des offres d'accompagnement spécifiques.

› À CALUIRE, RILLIEUX-LA-PAPE, SATHONAY-CAMP ET SAINT-PRIEST,

le Plan Local de Revitalisation (PLR) est là pour vous accompagner dans l'amélioration du fonctionnement et de la rentabilité de votre entreprise. Dans un premier temps, un conseiller de la CMA effectue avec vous **un bilan global de votre entreprise,** suivi d'un plan d'action débouchant sur un accompagnement individuel qui répondra au plus près à vos problématiques.

› À RILLIEUX,

le FISAC vous permet de bénéficier gratuitement d'un accompagnement individuel sur les **problématiques énergétiques et environnementales** liées à votre activité. Par ailleurs, toujours grâce au FISAC, donnez de la **visibilité web** à votre activité ! Vous pouvez bénéficier de la réalisation et de l'hébergement d'un site Internet, assorti d'une formation pour vous rendre autonome dans la gestion des contenus, et ce à des conditions très avantageuses.

› À LA DUCHÈRE,

le FISAC permet aux entreprises artisanales de moins de deux ans de bénéficier de **rendez-vous individuels** avec nos conseillers **en gestion**. Vous pourrez être accompagnés sur différentes thématiques telles que le droit du travail, la fiscalité, le développement commercial ou encore le recrutement et la gestion des compétences dans l'entreprise.

› À FRANCHEVILLE,

dans le cadre de l'opération FISAC, vous pouvez bénéficier encore des dernières aides liées à **la rénovation de vos devantures** et d'un accompagnement spécifique pour mettre en place un projet de développement de votre entreprise lié au marketing, au marchandisage, site Internet ou autre...

› À PIERRE-BÉNITE,

le Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) met en place l'une de ses dernières actions et accompagne les entreprises dans leur mise en conformité **aux règles d'accessibilité**. Vous pouvez être guidé sur les points d'amélioration qu'il faudra apporter à votre local.

CONTACT :

Pôle action territoriale
Tél. **04 72 43 43 63**
action.territoriale@cma-lyon.fr

NISSAN
Innovation that excites

BÉNÉFICIEZ D'OFFRES PRO-LIFIQUES
NISSAN UTILITAIRES.

NISSAN NV200
4 PORTES dCi 90 ch Visia
• Jusqu'à 749 kg de charge utile

NISSAN PRIMASTAR
L1H1 2T7 dCi 90 ch Visia
• Jusqu'à 1 282 kg de charge utile

NISSAN NV400
L1H1 2t8 2.3 dCi 100 ch Visia
• Jusqu'à 1 620 kg de charge utile

Venez découvrir et essayer l'ensemble de notre gamme Nissan Utilitaires

GROUPE BERNARD
NISSAN VENISSIEUX
14 rue des Frères Bertrand - 69200 Venissieux
Tél : 04 37 90 30 59

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **nissan-offres.fr**
Innover autrement.

Les formations 2013-2014 de la CMA du Rhône

SE PERFECTIONNER

PÂTISSERIE / TRAITEUR

Cocktail salé & sucré
› Durée : 8 h en 1 jour
› Date : printemps 2014

Tartes : un classique revisité
› Durée : 8 h en 1 jour
› Date : 12/05/2014 Nouveau

Les secrets des confitures et chutneys Nouveau
› Durée : 8 h en 1 jour
› Date : 16/06/2014

MÉTIERS DE BOUCHE

Hygiène et sécurité alimentaire
› Durée : 14 h en 2 jours
› Dates : Lyon : 12 et 19/05/2014
Givors : 17 et 24/03/2014
Villefranche-sur-Saône : 7 et 14/04/2014
Tarare : 2 et 23/06/2014

FLEURISTERIE

Deuil contemporain
› Durée : 8 h en 1 jour
› Date : 24/03/2014

MÉTIERS D'ART

Évolution des décors
› Durée : 15 h dont 6 conférences de 18 h 30 à 20 h 30 + 1 visite
› Dates : 31/03 et 7,14/04 et 12, 19,26/05/2014 + une visite commentée au musée des Arts décoratifs de Lyon.

STAGE RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE

L'utilisation des ultra-violets
› Formation initiale : 8 h en un jour
Date : 17/03/2014
› Mise à jour : 24/03/2014

Sylvie MARION
Tél. **04 72 43 43 28**
s.marion@cma-lyon.fr

ACQUÉRIR UN DIPLÔME

ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE
(Niveau Bac)

Une formation de terrain pour développer l'entreprise

FORMATIONS ENTREPRENEURIALES SUPERIEURES
(Niveau Bac+2, Bac+3)

MARTINE GRAVAYAT
Tél. **04 72 43 43 27**
m.gravayat@cma-lyon.fr

BREVET DE MAÎTRISE
(Niveau BAC + 2)

Une formation spécifique au monde de l'artisanat

Sylvie MARION
Tél. **04 72 43 43 28**
s.marion@cma-lyon.fr

GÉRER ET PILOTER

COMPTABILITÉ

Organisation comptable - initiation
› Durée : 28 h en 4 jours
› Dates: 26, 27/05, 2 et 3/06/2014

Démarrer sa comptabilité avec CIEL, EBP
› Durée : 21 h en 3 jours
› Dates : CIEL à Lyon : 18, 25/03 et 1/04/2014
CIEL à Tarare : 8, 15 et 22/04/2014
EBP à Lyon : 15, 22/05 et 5/06/2014
EBP à Tarare : 13, 20 et 27/05/2014

Valérie SEVIM
Tél. **04 72 43 43 51**
v.sevim@cma-lyon.fr

GESTION

Les bases pratiques d'une bonne gestion
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 16/04/2014

Négocier avec son banquier
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 14/04/2014

Bien vendre son entreprise
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 7/04/2014

Mettre en place une organisation performante Atouts
› Durée : 21 h en 3 jours + 3 jours de conseil individuel
› Dates : nous consulter Nouveau

Valérie SEVIM
Tél. **04 72 43 43 51**
v.sevim@cma-lyon.fr

VENDRE

BOOSTER VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES

Mieux connaître son marché
› Durée : 7 h en 1 jour + Possibilité de coupler cette formation avec un autre module commercial afin de bénéficier de conseil individuel
› Dates : Lyon : 10/03/2014 ; 19/05/2014 Nouveau
Villefranche-sur-Saône : 17/03/2014

Réussir son envoi en nombre (courrier, e-mail, prospectus etc.)
› Durée : 7 h en 1 jour + Possibilité d'un accompagnement pour l'élaboration de votre mailing (prestation payante)
› Dates : 24/03/2014 ; 2/06/2014

Trouver de nouveaux clients grâce au téléphone
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 14/04/2014

Négocier, convaincre, vendre en face à face
› Durée : 7 h en 1 jour
› Dates : Lyon : 8/04/2014 ; 17/06/2014
Givors : 15/04/2014
Tarare : 17/04/2014
Villefranche-sur-Saône : 7/04/2014

Défendre son prix
› Durée : 7 h en 1 jour
› Dates : 1/04/2014 ; 3/06/2014

Valoriser votre point de vente
› Durée : 14 h en 2 jours + Possibilité de conseil individuel d'une 1/2 journée dans votre boutique Atouts
› Dates : Lyon : 16 et 23/06/2014
Tarare : 3 et 4/03/2014

Réussir un salon professionnel ou grand public Atouts
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 31/03/2014

GRC : les outils de la relation client
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 22/05/2014

Offrez un coach à votre entreprise Atouts
Un accompagnement collectif
1 jour ½ de conseil individuel dans votre entreprise
› Durée : 14 h en 2 jours + 1 jour ½ de conseil individuel (prestations payante)
› Dates : 1 et 8/04/2014 ; 3 et 17/06/2014

Innover par le Design Nouveau
› Durée : 28 h en 4 jours non consécutifs + conseil individuel sous condition
› Dates : nous consulter

Mettre en valeur ses produits en réalisant un « book »
› Durée : 7 h en 1 jour Nouveau
› Dates : 17 et 24/03/2014

Développer son entreprise avec les réseaux sociaux
› Durée : 14 h en 2 jours
› Dates : 12 et 19/05/2014

STÉPHANIE LACHAPELLE
Tél. **04 72 43 43 54**
formation.continue@cma-lyon.fr

MARCHÉS PUBLICS

La réponse électronique à des marchés publics
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 10/03/2014

EXPORT & INTERNATIONAL

Go Export : Primo Export
› Durée : 17 h 30 en 2 jours ½ + 1 jour de conseil individuel
› Dates : 1er semestre 2014

Développer une action commerciale sur l'Italie
› Durée : 7 h en 1 jour
› Dates : nous consulter

STÉPHANIE CASCARINO
Tél. **04 72 43 43 52**
s.cascarino@cma-lyon.fr

FACILITER L'ACCESSIBILITÉ

Améliorer l'accessibilité de sa boutique
› Durée : 7 h en 1 jour + possibilité d'accompagnement et de diagnostic
› Dates : nous consulter

LAURENCE PEMERLE
Tél. : **04 72 43 43 63**
l.pemerle@cma-lyon.fr

COMMUNIQUER

BUREAUTIQUE & INTERNET

Réaliser un publipostage avec Word
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 17/03/2014

Réaliser différentes présentations avec Powerpoint
› Durée : 14 h en 2 jours
› Dates : 7 et 14/04/2014

Excel Approfondissement
› Durée : 14 h en 2 jours
› Dates : 31/03 et 7/04/2014

Se « débrouiller » en informatique
› Durée : 4 fois 2 h 30, les lundis soirs de 18 h 30 à 21 h, à Lyon ; en ½ journée à Tarare
› Dates : Lyon : 10, 16, 23, 30/06/2014
Tarare : nous consulter

STÉPHANIE LACHAPELLE
Tél. **04 72 43 43 54**
formation.continue@cma-lyon.fr

DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Retoucher des photos avec Photoshop
Durée : 21 h en 3 jours
Dates : 12, 19 et 26/05/2014

Photoshop perfectionnement
Durée : 7 h en 1 jour
Date : 16/06/2014

Concevoir des documents avec Publisher
Durée : 21 h en 3 jours
Dates : 31/03, 7 et 14/04/2014

Nouveau
Créer et faire vivre une newsletter (lettre d'information)
› Durée : 7 h en 1 jour
› Dates : Lyon : 26/05/2014
Tarare : nous consulter

STÉPHANIE LACHAPELLE
Tél. **04 72 43 43 54**
formation.continue@cma-lyon.fr

LANGUES ANGLAIS ET ESPAGNOL

Des formations adaptées à votre niveau et à vos objectifs sont proposées, du niveau "Débutant" au stade "Perfectionnement".

MURIELLE NOTTURNO
Tél. **04 72 43 43 54**
m.notturno@cma-lyon.fr

MANAGER

JURIDIQUE

La pertinence d'une société civile immobilière (SCI)
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 24/03/2014

LAURENCE PEMERLE
Tél. : **04 72 43 43 63**
l.pemerle@cma-lyon.fr

DROIT DU TRAVAIL

Savoir construire une fiche de paie
› Durée : 14 h en 2 jours
› Dates : Givors : 12 et 19/05/2014

Les points d'actu en droit social et paie
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 7/04/2014

STÉPHANIE LACHAPELLE
Tél. **04 72 43 43 54**
formation.continue@cma-lyon.fr

RESSOURCES HUMAINES

L'essentiel en RH :
› Durée : 14h en 2 jours + ½ journée de suivi individuel
› Dates : Givors : 31/03 et 14/04/2014

Réussir ses recrutements
› Durée : 7 h en 1 jour
› Dates : Lyon : 24/03/2014
Tarare : 7/04/2014

Dirigeant manager : booster son équipe
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 14/04/2014

Dirigeant manager : savoir gérer les conflits
› Durée : 7 h en 1 jour
› Dates : Lyon : 19/05/2014
Tarare : 13/06/2014

Optimiser son organisation du travail pour gagner en efficacité
› Durée : 7 h en 1 jour
› Date : 2/06/2014

STÉPHANIE LACHAPELLE
Tél. **04 72 43 43 54**
formation.continue@cma-lyon.fr

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Communiquer avec aisance en toutes circonstances
› Durée : 14 h en 2 jours
› Dates : 10 et 17/04/2014

Sauveteur secouriste du travail
Initiation :13 et 20/02/2014, Lyon
Perfectionnement : 03/04/2014, Lyon

STÉPHANIE LACHAPELLE
Tél. **04 72 43 43 54**
formation.continue@cma-lyon.fr

ENVIRONNEMENT

Maîtriser et optimiser ses consommations énergétiques
› Durée : 7 h en 1 jour
› Dates : nous consulter

LAURENCE PEMERLE
Tél. : **04 72 43 43 63**
l.pemerle@cma-lyon.fr

GRATUIT PROFITEZ-EN !

Pour les artisans nouvellement immatriculés, la CMA du Rhône vous offre vos droits d'inscriptions pour votre 1ère formation*

* Offre réservée aux artisans (TNS) immatriculés au Répertoire des Métiers de la CMA du Rhône depuis moins d'un an à la date de début de formation et valable pour une formation d'une durée maximale de 21 heures.

Les formations pour vous préparer à devenir RGE

Quelques exemples pour vous aider à vous retrouver dans les labels RGE (liste non exhaustive) et les formations obligatoires ou conseillées.

JE SUIS :

› **Plombier** et je pose des chaudières à condensation ou des chaudières micro cogénération au gaz,

› **Menuisier** ou **métallier** et je pose des fenêtres, volets roulants, portes d'entrées donnant sur l'extérieur,

› **Couvreur, charpentier, maçon, façadier, menuisier, peintre plâtrier,** et je fais de l'isolation posée en planchers de combles perdus, de l'isolation en rampants de toiture et plafonds de combles, de l'isolation en toitures-terrasses, de l'isolation thermique de planchers bas sur sous-sol, sur vide sanitaire ou sur passage ouvert, de l'isolation de murs en façade ou en pignon.

> QUEL LABEL ?

Dans mon cas, le label **ECO Artisan** est conseillé. Je peux suivre la formation **FEEBAT 1+2** pour préparer ce QCM.

› Prochaines sessions : les 12, 13 et 28 mars à Tarare, les 14, 15 et 23 mai à Lyon, les 11, 12 et 20 juin à Lyon

JE SUIS :

› **Installateur d'équipements de chauffage et de production d'eau chaude fonctionnant à l'énergie solaire :**

> QUEL LABEL ?

QualiSol. Pour accéder au QCM QualiSol, je dois suivre 3 jours de formation sur **le chauffe eau solaire individuel**

› Prochaines sessions :
les 28, 29 et 30 avril à Crest (26).

JE SUIS :

› **Installateur de pompes à chaleur :**

> QUEL LABEL ?

QualiPac. Pour accéder au QCM QualiPac, je dois suivre 5 jours de formation sur **les pompes à chaleur : mise en service et maintenance**

› Prochaines sessions :
les 1, 2, 22, 23 et 24 avril à Villeurbanne

JE SUIS :

› **Installateur de chauffage** ou **production d'eau chaude au bois** (poêles, foyers fermés, inserts de cheminées etc.)

> QUEL LABEL ?

QualiBois eau ou air. Pour accéder au QCM QualiBois eau, je dois suivre 3 jours de formation sur **les chaudières bois raccordées au réseau hydraulique**

› Prochaines sessions : les 31 mars, 1er et 2 avril à Villeurbanne)

Pour accéder au QCM QualiBois air, je dois suivre 3 jours de formation sur **les appareils bois indépendants.**

› Prochaines sessions :
- 3, 4 et 5 juin à Romans sur Isère (26)
- 3, 4 et 5 juin à Romans sur Isère (26)

CONTACTS :

AFABRA / CAPEB RHONE
59 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Amandine COGNIARD
Tél. **04 72 53 79 20**
a.cogniard@afabra.fr
www.afabra.fr

Géraldine JARNAIS
Tél. **04 72 85 77 13**
g.jarnais@capeb-rhone.fr
www.capeb-rhone.fr

La CAPEB et les auto-entrepreneurs

Le député **Laurent Grandguillaume** a rendu son rapport aux ministres Pinel et Pellegrin, fin décembre (Artisanat et PME) sur l'entreprise individuelle. Il propose de fusionner trois régimes juridiques qui existent aujourd'hui pour les travailleurs sans salarié (EI, EIRL et EURL) et un alignement du régime fiscal et social de la micro entreprise sur celui de l'auto-entrepreneur (pas de chiffre d'affaires, pas de cotisations au RSI).

Le rapport élimine la question des seuils chacun jugeant de son intérêt à déduire ou non la TVA. Au-delà de 20/25000 €, l'entrepreneur aura intérêt à passer à un régime classique. Il propose aussi que les auto-entrepreneurs paient la CFE sur la base d'un régime national progressif en fonction du chiffre d'affaires réalisé. On saluera les efforts de M. Grandguillaume pour essayer de simplifier le maquis des statuts de l'entreprise individuelle mais force est de regretter que les préconisations que nous approuvons mettront du temps à être mises en œuvre, si tant est qu'elles le seront un jour, et que nous restons par ailleurs sur notre faim en ce qui concerne le régime de l'auto-entrepreneur. Celui-ci reste un régime dérogatoire, la franchise de TVA est toujours un élément majeur de concurrence déloyale, les seuils de chiffre d'affaires restent inchangés et les risques de dissimulation au-delà des plafonds demeurent.

Autant de raisons pour la CAPEB de demander l'exclusion du bâtiment de ce régime. Tout ceci devra donc revenir dans le débat au moment de l'examen par le Parlement de la loi Pinel qui, dans le meilleur des cas, ne devrait pas aboutir avant l'automne prochain…

Les formations de BTP Rhône

PRÉVENTION SÉCURITÉ

› **Travail à proximité d'amiante dans le bâtiment**
opérateurs : 17 et 18/03 ; 26 et 27/05
encadrement technique et chantier : du 7 au 11/04 et du 2 au 6/06
› **Accès et mise en sécurité des toitures et terrasses :** 25 et 26/03
› **Échafaudages fixes : montage, démontage, utilisation :** 7 et 8/04
› **CACES Nacelles 1B/3B**
Formation de base : 16, 17 et 18/04
Recyclage : 14 et 15/04
› **CACES Engins de chantier R372M :** 17 au 21/03
› **CACES Grues Auxiliaires R390 :** 17 au 21/03
› **SST / FIMO / FCO :** nous consulter

MANAGEMENT – GESTION

› **Feuille de paie BTP - perfectionnement :** 4/03
› **Développer son charisme :** 7/03 et 15/04
› **Conduire les entretiens d'évaluation annuels :** 31/03 et 1/04
› **Valoriser les bonnes pratiques managériales :** 19 et 20/05
› **La réponse électronique aux marchés publics :** 28/03, 15/04, 20/05 et 17/06
› **Performer son mémoire technique** : 27/03, 14/04, 19/05 et 16/06
› **Valoriser la présentation du mémoire technique :** 3/04 et 6/06
› **Répondre en groupement à un marché public :** 20/03 et 5/06
› **Formations générales de base (français, calcul etc.) :** nous consulter

DÉVELOPPEMENT DURABLE

› **Construire propre® :** 28/02
› **Formations FEE BAT maîtrise de l'offre globale**
› Module 1 : identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments : 5 et 6/03 ; 22 et 23/04
› Module 2 : mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments : 27 et 28/02 ; 8 et 9/04 ; 13 et 14/05
› Module 5.1 : gérer les interfaces d'un chantier en résidentiel basse consommation : RT 2012 – perméabilité à l'air : 31/03 et 1/04
› Module 5.2 : mettre en œuvre des bâtiments en résidentiel basse consommation : RT 2012 – étanchéité à l'air : 3 et 4/04 ; 26 et 27/05

CONTACTS :

Bertrand GALLOIS / Chloé ESPAIGNET
Tél. **04 72 44 15 25**
btprhone.form@btp69.com

Pour passer votre publicité dans **Rhône Métiers**

Contactez Édimétiers

Thierry jonquières
Directeur de publicité
>Tél : 06 22 69 30 22

Cédric jonquières
Chef de publicité
>Tél : 06 10 34 81 33

Les artisans de BTP Rhône : acteurs du développement durable

Cédric VARAGNAT, électricien :
« UNE DÉMARCHE GLOBALE »

« Le développement durable est à la fois une préoccupation au quotidien et une démarche globale. Sur un plan social, je privilégie les recrutements locaux. Sur un plan économique, je m'efforce d'aller de l'avant en cherchant à développer ma jeune entreprise.

En matière d'environnement, nous agissons tous azimuts : nous roulons dans des véhicules très récents pour polluer le moins possible, nous privilégions les installations à base de LED qui se recyclent et bénéficient d'une plus longue durée de vie. Dans mon approche de la performance énergétique, la qualité de l'isolation prime sur le choix du mode de chauffage. Signe de mon engagement, je devrais obtenir très prochainement la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). »

Cédric Varagnat, Cosmelec (Odenas) ;
membre du groupe des jeunes dirigeants de BTP Rhône

Jean-Pierre BOUSSION, charpentier :
LE TRI DES DÉCHETS SE FAIT « NATURELLEMENT »

« Dès 2008, l'entreprise était structurée pour répondre aux exigences du label BBC Effinergie. Nous avons formé notre personnel à l'isolation, à l'étanchéité à l'air, au double-flux, etc. afin de réaliser des bâtiments les plus économiques possibles au niveau thermique.

Deux ans plus tard, nous avons obtenu le trophée régional « Or innovation » d'EDF ! Nous sommes particulièrement attachés à la santé des habitants, notamment à la qualité de l'air et aux risques d'allergie (colle…). Quant à nos salariés, ils font naturellement le tri des déchets sur les chantiers pour qu'ils puissent être ensuite recyclés. »

Jean-Pierre Boussion, Osbö (Lyon 4e) - réalisation de bâtiment à ossature bois

Développement durable : des économies vertueuses à valoriser…

Pour beaucoup d'entreprises, le développement durable ou la RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) peuvent laisser dubitatif, tant ces notions sont attachées à certaines idées reçues. Et pourtant, PEM, l'organisation professionnelle des Petites Entreprises de la Métallurgie, constate que des choses existent déjà. Sur le terrain, mille et une actions relèvent du développement durable, mais ne sont pas toujours valorisées.

C'est notamment le cas au sein de l'entreprise Lucchese (mécanique de précision, dizaine de salariés), où la philosophie des dirigeants se ressent dans toutes les actions réalisées. Dernièrement, c'est toute la zone de stockage des déchets qui a été revue dans ce sens. Une bâche surplombe désormais la benne à copeaux métalliques, évitant ainsi que la pluie n'entraîne dans le sol, les huiles de coupe encore présentes sur les copeaux. Tout a été pensé dans les moindres détails puisqu'une armature métallique a même été conçue en interne pour éviter que cette bâche ne s'affaisse sous le poids de l'eau.

Et pour les autres déchets de l'entreprise… à chacun son conditionnement ! En partenariat avec le prestataire chargé de leur valorisation, chaque type de déchets est désormais stocké dans un contenant les protégeant des intempéries et permettant leur identification et le tri sélectif. Tout cela contribue également à la propreté de la zone et à une meilleure image de l'entreprise auprès du voisinage.

Les salariés quant à eux y trouvent également du sens, reproduisant ainsi dans leur activité professionnelle, les gestes éco-citoyens qu'ils adoptent dans leur vie privée. C'est donc un véritable projet fédérateur pour l'entreprise, auquel chacun prend part à son niveau.

Financièrement, l'opération est bénéfique pour l'entreprise puisque les investissements sont quasi-nuls (achat de la bâche, armature métallique réalisée en interne, caisses mises gracieusement à disposition par le prestataire déchets etc.). Cela a par ailleurs permis d'espacer la vidange et l'entretien du séparateur d'hydrocarbures mis en place pour capter les eaux de ruissellement de la zone déchets, permettant ainsi une économie annuelle de 1 000 €.

D'autres bonnes pratiques ont également pu être identifiées dans cette entreprise, notamment lors d'**une visite énergie dont l'entreprise a bénéficié dans le cadre du partenariat PEM / CMA du Rhône** (optimisation de l'éclairage et du chauffage etc.).

CONTACT :

Petites Entreprises de la Métallurgie
Tél. **04 78 77 06 59**
contact@pem-rhone.fr
www.pem-rhone.fr

PROFESSIONNELS, SOYEZ LÀ OÙ VOS CLIENTS VOUS CHERCHENT !

DECOUVREZ NOS SOLUTIONS POUR CREER VOTRE VITRINE OU VOTRE BOUTIQUE EN LIGNE.

SOCAMA

BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS
www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr

BANQUE POPULAIRE

Banque Populaire Loire et Lyonnais, 141, rue Garibaldi - BP 3152 69211 Lyon cedex 03 - Siren 956 507 875 - RCS Lyon - Société anonyme coopérative à capital variable – Intermédiaire d'assurances, N° ORIAS 07 025 175 - 01/2013 – Document publicitaire non contractuel

Atouts des solutions sur mesure pour les entreprises artisanales des Métiers de Bouche

TÉMOIGNAGES

J'ai augmenté mon chiffre d'affaires grâce à un programme subventionné et adapté aux artisans !

Christophe, artisan boulanger

Mon chiffre d'affaires n'évoluait pas comme je le souhaitais, et je recherchais une solution adaptée aux artisans de l'alimentaire. Lors d'un rendez-vous avec ma conseillère, j'ai appris l'existence du nouveau programme Atouts, et je n'ai pas hésité une seconde. Le consultant est venu dans mon entreprise à plusieurs reprises et grâce à son analyse concrète et efficace, nous avons amélioré la visibilité de ma boutique, la mise en valeur des produits dans ma vitrine, et communiqué efficacement auprès de la clientèle !

Mon entreprise avait besoin d'être plus performante dans sa gestion, son organisation et Atouts Stratégie a répondu à mes attentes !

Catherine, artisan bouchère

Je me posais beaucoup de questions et je ne savais pas comment y répondre. Des opportunités et projets s'offraient à moi mais je me sentais un peu perdue. Le consultant d'Atouts stratégie a su m'écouter, et ensemble, nous avons élaboré une stratégie à court et moyen terme afin que mon entreprise soit encore plus performante !

« J'ai 58 ans, et Atouts stratégie a été une vraie opportunité pour préparer la transmission de mon entreprise, dans de bonnes conditions. »

Alain, artisan boulanger

NOUVEAU : Atout Gestion

Suite au succès des programmes Atouts Commercial et Atouts Stratégie, Atouts Gestion a été créé.

Il permet :

- **d'améliorer ou de connaître les mécanismes de gestion et financiers,**
- **de mettre en place ou d'optimiser les méthodes, les suivis des paramètres de gestion.**

Alliant périodes de formation en groupe (2 jours) et des périodes individuelles (3 ½ journées) dans votre entreprise, ce programme est la solution idéale pour améliorer la gestion de son entreprise.

À chaque situation, une solution !

Ces différents programmes :

- Vous permettent de répondre rapidement à votre besoin, et « sur mesure » grâce à la présence de professionnels connaissant l'artisanat alimentaire.
- Sont accessibles très facilement.
- Sont à un coût très réduit grâce aux aides du Conseil régional et des fonds de formation à hauteur de 80 %.
- Sont adaptés à votre entreprise.

TARIF

Grâce à l'appui de l'État, du Conseil Régional, du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, de l'UPA et de votre Conseil de la formation, cet accompagnement vous est proposé à des tarifs extrêmement préférentiels

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Région Rhône-Alpes

UPA Rhône-Alpes CAPEB · CGAD · CNAMS

RhôneAlpes Région

CONTACT :
C.G.A.D. Rhône Alpes
Sylvaine BLANCHON
Tél. **04 37 28 51 80**
cgadra@orange.fr

Libre choix du réparateur : le combat du CNPA enfin récompensé !

Les députés ont adopté, en décembre dernier, le projet de loi relatif à la consommation comportant un amendement sur le libre choix de son réparateur. Ce travail de longue haleine, ponctué le 28 octobre 2013 d'une audition du CNPA par le rapporteur du projet de loi, a permis d'ajouter aussi le fait de rendre obligatoire cette mention du libre choix sur les avis d'échéance annuelle lors du renouvellement tacite du contrat.

Le CNPA a bénéficié d'une écoute particulière de la part du rapporteur, lui-même président de la commission d'examen des pratiques commerciales, instance où seul le CNPA siège pour le secteur automobile.

Après plusieurs années de mobilisation, d'auditions par les ministres, les rapporteurs du projet de loi, de relais parlementaires avec ses adhérents, le CNPA se félicite du résultat obtenu pour tous les professionnels de la réparation-collision : concessionnaires, agents, carrossiers, MRA etc. C'est un travail commun de tous les métiers du CNPA qui a permis de faire avancer concrètement des solutions au bénéfice de ces entreprises et de leurs clients.

Il est regrettable, mais sans surprise, que certains cherchent frénétiquement à s'assurer la paternité de ces résultats et présentent les démarches effectuées avec une mémoire sélective. Les professionnels sont seuls juges de l'efficacité réelle de leurs organisations patronales : ils savent parfaitement faire la différence, ce que confirment d'ailleurs leurs adhésions.

Le CNPA s'attachera, avec sérieux, à les accompagner tant au plan national que local pour rééquilibrer leurs relations avec les sociétés d'assurance de manière réaliste et durable.

CONTACT :

CNPA Rhône
Tél. **04 72 78 89 30**
s69@cnpa.fr

Libre d'entreprendre !

Si le secteur de la carrosserie demeure sous tension, les professionnels de la Fédération française de la carrosserie branche réparateurs (FFC Réparateurs) en tête, comptent sur la (nouvelle) possibilité pour le consommateur et donc l'assuré, de choisir son réparateur pour pouvoir garder la tête hors de l'eau. Tour d'horizon.

130

Le nombre d'adhérents que recense la FFC Réparateurs Rhône-Alpes qui couvre, outre les huit départements de Rhône-Alpes, l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. **Au plan national, 900 réparateurs sont dénombrés. La taille des structures ? Plutôt petites, de l'ordre de 3 à 4 personnes.**

DE LA MONO-ACTIVITÉ À LA PLURIACTIVITÉ

C'est un constat qui date de plusieurs années déjà : à cause d'une activité en baisse depuis 2010, les carrossiers sont amenés à se diversifier : entretien mécanique, vente, aménagement de véhicules utilitaires etc. « La part de la main d'œuvre sur la facture est à la baisse (45 % actuellement, contre 70 % il y a quelques décénies), assure **Cécile Bernoux**, secrétaire régionale. Mais le prix de la pièce détachée ne cesse de croître ! »

ILS ONT GAGNÉ LEUR LIBERTÉ !

En décembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi Hamon sur les renforcements des droits des consommateurs, dont celui du libre-choix du réparateur à la suite de la survenance d'un accident.

En clair, les assureurs ont désormais l'obligation de mentionner le libre choix de l'assuré sur tous les nouveaux contrats et d'informer leurs assurés de cette liberté de choix dans toute correspondance avec ce dernier à la suite d'une déclaration de sinistre, et ne doivent plus les orienter exclusivement comme il est fait actuellement, vers un de leur réparateur agréé.

www.ffc-reparateurs.org
gncr.ra@orange.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA CESSION DE CRÉANCE : UN + POUR LE RÉPARATEUR

Le réparateur, suite à un accident causant des dommages au véhicule a le privilège de pouvoir être payé de sa facture, en priorité sur tous les autres éventuels créanciers et donc avant même son l'assuré (sous certaines conditions).

RENDEZ-VOUS

LE 25 FÉVRIER,
le 1er colloque de la carrosserie en Rhône-Alpes est organisé, à l'Hôtel Kyriad Prestige de Saint-Priest, sur le thème :
"Ma liberté, c'est maintenant !"

PETITES ANNONCES

Fonds :

› Très bel espace de caractère, au cœur de la Croix Rousse, derrière mairie 4ème (scindé en 2 parties : côté boutique/ côté atelier). Ancien atelier de canuts. Superficie de 85 m² avec parquet original au sol. Hauts plafonds, poutres et pierres apparentes. Cour privative de 15m². Coin eau. Mezzanine. Sas avec rangements. Reprise de droit de bail : 38 000 €.
Contact : Mlle Bahuaud **06 72 14 11 15**

Bien :

› Artisan à la retrait vend Mortaiseuse à chaine de marque LYON FLEX. Avec accessoires complets. Très bon état. 2 600 € à débattre (achat neuve oct. 1980).
Contact : M. Robert TERRET
06 70 03 89 25

Services :

› F, 17 ans d'expérience en Allemagne, dipl. Management allemand, facilite et sécurise vos démarches franco-allemandes : traductrice technique, interprète de liaison ou formatrice (en entreprise).
Pour plus d'infos : **06 34 11 43 52**
E-mail : norafentrouci@yahoo.fr

Tarif TTC : 15 € (de 1 à 3 lignes) - Chaque ligne supplémentaire : 5 € (1 ligne = 46 caractères espaces compris)
NOM : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Désire que cette annonce paraisse dans le(s) numéro(s) de .....
Nombre de lignes totales : ..... Prix TTC : .....

Envoyer cette grille accompagnée du règlement (C.C.P ou chèque bancaire à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône) à la :
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône - Service Presse et Communication - 58, avenue Maréchal Foch - 69453 LYON Cedex 06.
(Pour toute information : Tél. : 04.72.43.43.65 ou mail : l.bourlot@cma-lyon.fr)

VOEUX 2014

De gauche à droite : Bruno Cabut, président de l'UPA Rhône-Alpes, René Bufferne, Carole Peyrefitte, 2ème vice-présidente CMA du Rhône, François Turcas, président de la CGPME du Rhône, Michèle Bufferne et Henri Meunier, président de l'UPA Rhône

De gauche à droite : Frank Lebel, secrétaire général de la CMA du Rhône, Jean-Pierre Levayer, directeur général Banque Populaire Loire et Lyonnais et David Piget, responsable clientèle artisan (BP2L)

De gauche à droite : Bernard Fontanel, Gérard Collomb, sénateur - maire de Lyon, les époux Audouard et David Kimelfeld, maire du quatrième arrondissement de Lyon

La gent féminine de la CMA du Rhône était représentée par : Florence Nicoloso, Elvire Bonamy, Sylvie Gneno, Marie-Pierre Grimaldi et Nora El-Jouhari

Alain Audouard et Emmanuel Imberton, président de la CCI de Lyon

De gauche à droite : Yves Minssieux, consul honoraire de Belgique, Jean-Jacques David, Bernard Fontanel et Gérard Cormorèche, président du Crédit Mutuel Sud-Est

Evelyne Pesenti, élu CMA du Rhône à gauche, et Andrée-France Contet, 1ère vice-présidente de la CMA du Rhône à droite

Alain Audouard, Michel Havard, candidat UMP aux élections municipales de Lyon et Jean-Jacques David, maire du 6e arrondissement

De gauche à droite : Christophe Bernollin, élu CMA du Rhône,Olivier Brunet, secrétaire général adjoint BTP Rhône et Gilles Courteix, président de BTP Rhône

De gauche à droite : Jean-Louis Pivard (Groupama), François Royer (CCI de Lyon), Henry Meunier et Blandine Reynaud

ASSURANCES ARTISANS BTP

Protégez votre vie professionnelle et personnelle

Vos responsabilités civile et décennale

Votre local et vos véhicules professionnels

Votre habitation et vos véhicules personnels

Votre protection et celle de vos salariés en cas d'accident

Votre entreprise en cas de licenciement

Pour tout renseignement, contactez :

Sébastien QUENIVET

Tél. : 01 58 01 38 60
Fax : 01 58 01 70 69
E-mail : sebastien_quenivet@smabtp.fr

GROUPE SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE

Retrouvez-nous sur www.smabtp.fr

SAGENA, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 12 000 000 d'euros, entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 332 789 296 - 56 rue Violet - 75724 PARIS Cedex 15 - Crédit photo : Fotolia - Document non contractuel - Reproduction interdite - Conception : Agence MAP - Réalisation : Studio Rio Bravo - Janvier 2014.

Nouveau Sprinter.
L'équation gagnante.

+ À partir de **6.3** L/100 km(1)
+ Intervalle de maintenance jusqu'à 60.000 km(2)
+ Faibles émissions - motorisations EURO VI(3) et EURO 5B+
+ Systèmes de sécurité inédits dans l'utilitaire
+ Valeur de revente Mercedes-Benz
+ 17.000 points de contrôle - 8.000.000 km de tests

= LE SPRINTER LE PLUS RENTABLE DE TOUS LES TEMPS

Venez l'essayer dès maintenant.

Mercedes-Benz
Vans. Born to run.*

(1) La consommation mixte s'établit à 6,3l aux 100 km pour le Sprinter 213/313 CDI Fourgon et Combi, à toit surélevé, avec Pack BlueEFFICIENCY PLUS, boîte de vitesses mécanique de série, rapport de pont optionnel de 3,692 et homologation VP. (2) Intervalle de vidange pouvant atteindre 60 000 km pour les véhicules diesel ou une durée maximale de deux ans. (3) Premier utilitaire léger conforme à la norme antipollution Euro VI. La norme Euro VI est disponible en option pour une masse de référence à partir de 2380 kg et automatiquement ajoutée à partir de 2840 kg. *Des utilitaires conçus pour durer.

Mercedes-Benz VI Lyon Genas
ZAC des Grandes Terres - 69 742 Genas - 04 72 47 36 00

MAAF PRO S'ENGAGE

- **Vous conseiller** pour mieux vous accompagner et vous protéger
- **Vous donner accès** aux services MAAF à tout moment
- **Vous écouter** toujours plus pour mieux vous satisfaire
- **Reconnaître** votre confiance et votre fidélité
- **Vous simplifier** les démarches au quotidien

En tant que client MAAF, vous pouvez bénéficier, en fonction du ou des contrat(s) MAAF souscrit(s), de tout ou partie des engagements présentés au titre du Pacte, selon les modalités correspondant au service présenté ou selon les conditions du ou des contrat(s) concerné(s) pour les garanties présentées. Pour connaître les modalités d'accès et les conditions de chaque engagement, vous pouvez les consulter sur www.maaf.fr.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez votre Conseiller MAAF PRO au
N° Vert 30 15
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h
(appel gratuit d'un poste fixe, coût selon opérateur)

Connectez-vous sur
www.maafpro.fr

MAAF PRO
la référence qualité pro

MAAF ASSURANCES SA - RCS NIORT 542 073 580 - 07/12 - Crédits photos : Shutterstock - Création : © ZIMAGES